RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

FAIRE MOUVEMENT

PORTER

ACCOMPAGNER

REPRÉSENTER

RENDRE VISIBLE

les associations

Choisir l'intérêt général

Le Mouvement Associatif

Sommaire

p.4
Édito

p.6
L'année vue par le Bureau et l'équipe

p. 8
1 Faire Mouvement

La réforme statutaire

Les membres

Le conseil d'administration

Le bureau

L'équipe salariée

Les dynamiques collectives internes

Les partenaires

Les comptes

p. 20
2 Porter les enjeux de vie associative

Peser dans le débat public

Permettre la construction d'une politique de vie associative ambitieuse

Travailler en lien étroit avec les parlementaires

Agir collectif

Contribuer au débat européen

p. 28

3 Accompagner les associations dans leur évolution

Faciliter la transformation des pratiques au sein des associations

Permettre une culture professionnelle associative commune

Nourrir la réflexion des associations

Informer les associations sur les évolutions juridiques et réglementaires les impactant

Accompagner les associations dans leur transition numérique

Valoriser et développer l'engagement associatif

p. 40

4 Représenter les dynamiques associatives

Le Mouvement associatif représente les associations
- Au sein de plusieurs instances
- Auprès des pouvoirs publics
- Au Conseil économique, social et environnemental

Le Mouvement associatif dans les Régions

p. 62

5 Rendre visible l'action associative

La com' en chiffres

Les 12 AssosInfos de 2019

Le fil twitter de l'année

La playlist vidéo 2019

Édito

2019
UNE ANNÉE DE **TRANSFORMATION** ET DE **MOBILISATION**

J'AI LE PLAISIR D'INTRODUIRE CE NOUVEAU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU MOUVEMENT ASSOCIATIF, QUI UNE FOIS ENCORE, RENDRA JUSTICE, JE PENSE, À TOUTE L'ACTION ET LA MOBILISATION QUI FURENT LES NÔTRES EN 2019.

PHILIPPE JAHSHAN

Président
du Mouvement associatif

SUR TOUS LES PLANS, EXTERNES COMME INTERNES, NOTRE MOUVEMENT EST RESTÉ EN DYNAMIQUE

Dans le contexte qui est le nôtre, cela était essentiel.

2019 fut une année heurtée sur les plans social et démocratique. L'émergence du mouvement des Gilets Jaunes a confirmé par les faits, une des réalités de notre société. Celle d'une cohésion sociale fragilisée par un accroissement des inégalités et du sentiment de déclassement et d'isolement d'une partie de nos concitoyens, dont il faut s'inquiéter. Elle a confirmé également la demande forte de participation à la vie publique, d'associativité et d'exercice effectif de la citoyenneté. Elle a pointé les déséquilibres d'un modèle de développement économique qui a massivement accru les fractures et épuisé l'écosystème environnemental, jusqu'à la mise en tension tragique, des deux enjeux tout aussi essentiels *de fin de mois et de fin du monde*.

Naturellement, la vie associative n'est pas restée étrangère à cette situation ; son rôle a même été souligné comme essentiel pour répondre à ces problématiques. Oui, elle est un des lieux qui peut réconcilier soif de participation démocratique, solidarité sociale et sobriété écologique. Le rapport du Comité d'analyse économique remis au Premier ministre à la fin de l'année, confirmait par ailleurs nos intuitions : l'affaiblissement du tissu associatif fait partie des critères majeurs qui ont nourri la force du mouvement des Gilets Jaunes. A contrario, là où il y a de la densité associative, il y a moins de souffrance, il y a plus de civisme et de participation. On vit mieux.

Oui, la vie associative est un des lieux qui peut réconcilier soif de participation démocratique, solidarité sociale et sobriété écologique.

Bâtir une force qui rassemble largement autour des valeurs de l'action collective d'intérêt général, sous forme associative, non lucrative et désintéressée.

Le Mouvement associatif ne pouvait être absent de ce débat fondamental et d'une séquence où l'ensemble de notre modèle de société fut questionné. Notre mobilisation fut pleine. Pour appeler les associations à prendre leurs responsabilités dans ce cadre, à jouer leur rôle de reconnexion fraternelle et solidaire entre citoyens, pour accompagner les débats dans tous les territoires. Nous avons également assumé nos responsabilités en produisant plusieurs propositions aux pouvoirs publics visant à moderniser notre démocratie.

Cela, nous l'avons fait avec nos forces, avec la contribution de nos membres nationaux comme régionaux. Nous l'avons aussi partagé et porté avec d'autres, avec nos partenaires de l'ESS mais aussi au sein du *Pacte du Pouvoir de Vivre*. Je veux me féliciter du fait que la question associative a été présente dans toutes les conclusions du *Grand débat*, et jusque dans le discours conclusif du Président de la République du mois d'avril 2019.

ÊTRE EN DYNAMIQUE, C'EST SAVOIR RÉPONDRE PRÉSENT AU MOMENT DES CRISES QUE LA SOCIÉTÉ TRAVERSE, C'EST AUSSI APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS DE NOTRE TEMPS ET SAVOIR LES MAÎTRISER ET S'Y ADAPTER

C'est aussi à ces enjeux que répond l'ensemble des activités d'accompagnement et d'appui aux acteurs associatifs relatés dans ce rapport.

C'est également tout cela qui a nourri la réforme de nos statuts poursuivie et achevée en 2019

Cette réforme se veut être la pierre angulaire du développement futur du Mouvement associatif. C'est-à-dire de notre capacité à *faire mouvement*, en renforçant notre identité collective et en ouvrant notre organisation pour y accueillir tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans la force du fait associatif et de son caractère émancipateur, mais également dans la nécessité de bâtir une force qui rassemble largement autour des valeurs de l'action collective d'intérêt général, sous forme associative, non lucrative et désintéressée.

La réforme s'est donc construite autour de 3 dimensions clé :

- des textes fédérateurs - notre Manifeste adopté en 2016 auquel nous avons ajouté une Charte des principes partagés.
- La confirmation du rôle essentiel des têtes de réseaux et de leur représentation de la variété des secteurs associatifs dans l'organisation de nos instances.
- L'ouverture aux associations non fédérées, et aux membres de nos membres, afin de nourrir une dynamique plus horizontale, participative et inclusive.

Cela doit permettre au Mouvement associatif de continuer à incarner pleinement et au mieux, toutes les formes qu'épousent les dynamiques associatives aujourd'hui, et celles qu'elles épouseront demain. Et je suis heureux de dire que dès l'achèvement de cette réforme, notre mouvement a pu s'enrichir de cinq nouveaux membres en janvier 2020, et à qui nous souhaitons la bienvenue.

ÊTRE EN DYNAMIQUE, C'EST SAVOIR GAGNER EN FLEXIBILITÉ POUR RÉAGIR ET PORTER HAUT ET SUR TOUS LES FRONTS NOS CONVICTIONS

En 2019 nous l'avons donc fait sur le terrain national, mais également sur le plan européen au moment des échéances électorales du printemps. La question de la reconnaissance de notre économie non lucrative, demeurant un sujet fondamental en Europe. Non pas uniquement pour la sauvegarde de nos organisations, mais aussi pour le sens que cela induit, celui d'un modèle économique communautaire qui se rééquilibre, qui garantisse et fasse meilleure place à une économie sociale et solidaire, collective et redistributive.

Ce rapport, rend compte de cela, comme de l'ensemble de nos réalisations au service de la vie associative, partout où nous nous situons et là où avec nos membres, nous avons agi. Il donne aussi à voir la richesse des actions des Mouvements associatifs régionaux, qui démultiplient tous les jours, la force de notre mobilisation, et cela est tout aussi essentiel que notre action au niveau national.

C'est donc en remerciant chaleureusement chaque organisation membre, chaque Mouvement associatif régional, et l'ensemble des élus et salariés qui rendent cela possible, que je souhaite conclure cette introduction au rapport, dont je vous souhaite la plus agréable lecture.

2019, une année… ?

2019 MARQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE CHEMIN DU MOUVEMENT ASSOCIATIF : LA RÉFORME STATUTAIRE IMPORTANTE ADOPTÉE EN MARS 2019 TRADUIT AU CŒUR DE L'ORGANISATION, LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE *FAIRE MOUVEMENT* LARGEMENT.

***Faire mouvement*, car plus que jamais, il est indispensable de faire entendre la contribution associative**, porter collectivement ce que les associations ont en partage, et ce qu'elles ont à apporter pour répondre aux enjeux de notre société. C'est ce qui se construit au travers des différents groupes de travail thématiques que nous animons tout au long de l'année et des actions de plaidoyer pour lesquelles le relai et le soutien du plus grand nombre est essentiel.

***Faire mouvement*, pour s'enrichir mutuellement, partager les enjeux, construire ensemble les réponses.** 2019 a été à cet égard riche d'actions et de projets, avec un fil rouge : celui pour Le Mouvement associatif d'aider les associations à s'interroger sur leurs pratiques, pour progresser collectivement sans doute mais aussi mieux rendre compte de ce qu'elles produisent ; et dans un retour vertueux, nourrir notre capacité à le faire valoir. C'est le sens des Waldeck, prix du Mouvement associatif, mais aussi du travail mené sur les têtes de réseaux, des débats organisés dans le cadre du Piment dans l'assoc', des monographies réalisées sur les pratiques de coopération inter-associative dans les Quartiers Politique de la Ville…

***Faire mouvement*, c'est aussi au travers d'une dynamique territoriale toujours plus importante** : la riche activité des Mouvements associatifs régionaux, que ce rapport d'activité laisse entrevoir au travers de quelques pages, en témoigne.

En 2019, Le Mouvement associatif a eu 20 ans. Un début de maturité et beaucoup d'énergie. Nous avons eu à cœur de préparer cet anniversaire en coulisse, tout au long de l'année, pour le fêter le 31 janvier 2020 avec Droit de Cité ! une belle journée de débats et d'échanges réunissant plus de 1000 acteurs et partenaires de la vie associative. À retrouver dans le prochain rapport d'activités…

Frédérique Pfrunder, *Déléguée générale*

LES MEMBRES DU BUREAU ET DE L'ÉQUIPE SALARIÉE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF CROISENT LEURS REGARDS SUR L'ANNÉE 2019

Une année… sous le signe de la valorisation et du renforcement de l'action associative avec l'organisation des Waldeck, le lancement du programme « Les réseaux en têtes » ou encore la poursuite des travaux sur la question de l'évaluation en association.

Marion Boinot

Une année… marquée par les mobilisations citoyennes qui démontrent le besoin de « faire ensemble » autrement.

Mehdi Al Boufarissi

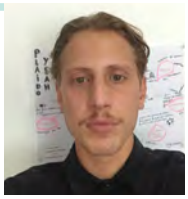

Une année… où le hashtag #LesAssosFontMouvement a pris tout son sens. De la réforme des statuts à la préparation de Droit de Cité !, Le Mouvement associatif s'est ouvert tout en renforçant sa base, animé par la volonté d'incarner la force associative dans son ensemble, de la petite association de quartier à la grande coordination associative.

Fula Mesika

Une année... dont je retiens le temps fort du grand débat national qui a été un exercice de modification de posture, déplaçant le centre de gravité « défense de la vie associative » pour intégrer davantage la manière dont on se positionne et ce qu'on propose face aux évolutions sociétales en tant qu'acteurs de la Cité.

Lucie Suchet

Une année... marquant un tournant majeur, avec la réforme statutaire et la révision de la grille de cotisation. Cet événement témoigne du rôle-clé tenu par Le Mouvement associatif pour ses adhérents, qui lui donnent ainsi les moyens de consolider son indépendance et de diversifier ses ressources, dans un environnement plus incertain et en pleine crise socio-économique et environnementale.

Rita Fahd

Une année... qui a permis, après le succès du Guide « Mieux comprendre l'action des têtes de réseau associative » de poursuivre l'accompagnement des réseaux associatifs dans une démarche de co-construction et autour des axes : innovation, évaluation, influence.
Vaste et ambitieuse mission qui servira au plus grand nombre.
À suivre...

Françoise Sauvageot

Une année... dense, qui commence en jaune et qui se termine en mode piéton, mais surtout, pour Le Mouvement associatif, une année au rythme trépidant. Les enjeux ont été nombreux et tous prioritaires, il n'a pas toujours été simple de les hiérarchiser ! Au sein du Bureau, nous nous sommes attachés à prendre en compte les différentes sensibilités du collectif, notamment dans la préparation de Droit de Cité !

Anne-Claire Devoge

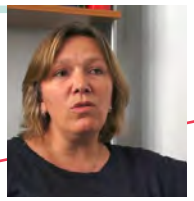

Une année... qui nous a permis de mettre en lumière le travail des associations avec la remise des Waldeck, prix du Mouvement associatif et de rappeler, par exemple, que la citoyenneté et l'innovation sont au cœur des bonnes pratiques associatives.

Élodie Alachede

1 Faire

Pourquoi faire mouvement ?
Parce que nous sommes attachés au fait associatif et à sa promotion.
Parce que nous croyons que la vie associative est essentielle à l'émancipation citoyenne, à la cohésion sociale et à la santé démocratique de notre société.
Parce que nous croyons que la force de l'engagement et de l'initiative associative est une force d'avenir et qu'elle demeure plébiscitée par les citoyens.

Mouvement

p. 10 > **La réforme statutaire**

p. 12 > **Les membres**

p. 14 > **Le conseil d'administration**

p. 15 > **Le bureau** > **L'équipe salariée**

p. 16 > **Les dynamiques collectives internes**

p. 18 > **Les comptes**

p. 19 > **Les partenaires**

LA RÉFORME STATUTAIRE

Le 21 mars 2019, les membres du Mouvement associatif, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont adopté de nouveaux statuts.

3 objectifs

PERMETTRE LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE
pour renforcer le sentiment d'appartenance à un même mouvement pour chacune des associations membres ou non de têtes de réseaux.

RENFORCER LA REPRÉSENTATION TERRITORIALE
et le lien entre l'échelle nationale et régionale.

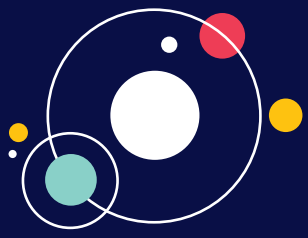

ACTUALISER ET CONFORTER LA REPRÉSENTATION COLLECTIVE
en consacrant le fait fédératif au cœur du système de gouvernance, et la structuration de la vie associative en unions, fédérations, groupements et coordinations.

2
textes fondateurs

À côté du **Manifeste pour un mouvement associatif**, adopté en 2016, et posant le renforcement du lien social, l'humanisation de l'économie et la revitalisation démocratique comme des ambitions communes, Le Mouvement associatif se dote, à l'occasion de cette réforme statutaire, d'une **Charte de principes partagés**, principes de savoir être, de savoir interagir, fondés sur nos valeurs associatives et à laquelle adhérent tous ses membres.

Chantier l'intérêt général ❯ MANIFESTE

MANIFESTE
POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

Au moment où notre pays doit se réinventer en profondeur, nous, associations, affirmons que l'engagement associatif est une des clés du renouveau. Face aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque, le Mouvement associatif propose une ambition commune et partagée : agir à la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste. C'est l'ambition qui anime le Mouvement associatif et qui veut porter avec tous ceux qui font le choix de l'action libre et volontaire, au service de l'intérêt général.

LES ASSOCIATIONS RENFORCENT LE LIEN SOCIAL

En permettant de vivre ensemble à plusieurs en qui est bien de partir seul, les associations, fortes de l'engagement bénévole de millions de citoyens, contribuent à renforcer le lien social et faire ensemble. Par les innovations qu'elles promeuvent, elles aident à sortir des impasses économiques et sociales, elles lèvent de suspicion qu'elles inscrivent, elles stimulent l'intelligence collective et l'engagement.

En offrant une alternative au chacun pour soi, les associations, forte de l'engagement bénévole de millions de citoyens, contribuent à une société plus collectif. Elles construisent une société solidaire qui fait une place à chacun.

LES ASSOCIATIONS HUMANISENT L'ÉCONOMIE

Expérimentant des solutions concrètes face à ceux pour lesquels les mécanismes de l'économie ne fonctionnent pas, et plaidant au local au plus global, les associations savent identifier les besoins de la société.

Créatives, elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes et durables. Elles créent des activités et des emplois les services aux publics. Efficaces, elles font travailler ensemble bénévoles, volontaires et salariés, dans des entreprises à but non lucratif. Elles contribuent à l'emploi et au plus près des territoires.

Productrices de richesses sans être autrefois pas le profit, les associations ne veulent plus être le visage d'une « autre » économie mais celui de l'économie de demain, durable, respectueuse de l'environnement, des hommes et de l'environnement.

LES ASSOCIATIONS RÉVEILLENT LA DÉMOCRATIE

Écoles de la démocratie, les associations développent le sens de la responsabilité individuelle et collective. Lieux d'expression citoyenne, elles savent transformer les indignations et les aspirations individuelles en actions collectives. Capables de délibérer des causes dans l'espace public, elles font émerger des réponses communes sans contrepartie exigée.

Concrétisant une liberté constitutionnelle, les associations s'opposent à toute forme de contrôle et de contrepouvoir. Elles veulent que les citoyens puissent tester leur pari dans une de nouvelles formes de participation.

Diverses et unies, nos associations, fédératives et unitaires, s'engagent à agir ensemble pour construire une nouvelle la société de demain.

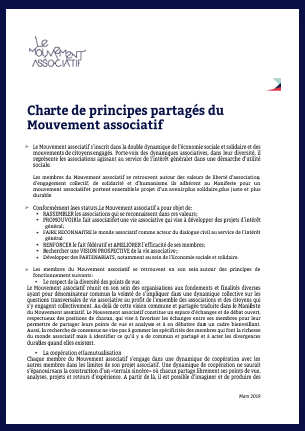

Charte de principes partagés du Mouvement associatif

- Le Mouvement associatif s'inscrit dans la double dynamique de l'économie sociale et solidaire et des mouvements de citoyens engagés. Portés par des dynamiques associatives, dans leur diversité, il rapprochent les associations agissant au service de l'intérêt généralisé dans une démarche d'utilité sociale.

  Les membres du Mouvement associatif se retrouvent autour des valeurs de liberté d'association, d'engagement collectif, de solidarité et d'humanisme. Ils adhèrent au Manifeste pour un mouvement associatif portant ensemble projet d'un avenir plus solidaire, plus juste et plus durable.

- Conformément aux statuts Le Mouvement associatif a pour objet de:
  - RASSEMBLER les associations qui se reconnaissent dans ces valeurs;
  - PROMOUVOIR et faire fait association une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général;
  - FAIRE RECONNAITRE le monde associatif comme acteur du dialogue civil au service de l'intérêt général;
  - RENFORCER le fait fédératif et AMELIORER l'efficacité des membres;
  - Rechercher une VISION PROSPECTIVE de la vie associative;
  - Développer des PARTENARIATS, notamment au sein de l'Economie sociale et solidaire.

- Les membres du Mouvement associatif se retrouvent en son sein autour des principes de fonctionnement suivants:
  - Le respect de la diversité des points de vue

  Le Mouvement associatif réunit en son sein des organisations aux fondements et finalités diverses quant aux modes d'intervention et aux valeurs. Le mouvement associatif s'engagent dans une dynamique collective sur les questions d'intérêt général et agissant au service de l'intérêt général, au profit de l'ensemble des associations et des citoyens qui s'y engagent collectivement. Au-delà de cette vision commune et partagée traduite dans le Manifeste du Mouvement associatif, Le Mouvement associatif constitue un espace d'échanges et de débat ouvert, respectueux des positions de chacun, qui vise à favoriser les échanges entre ses membres pour leur permettre de partager leurs points de vue et analyses et à en débattre dans un cadre bienveillant. Aussi, la recherche de consensus ne vise pas à gommer les spécificités des membres qui font la richesse du monde associatif mais à identifier ce qu'il y a de commun et partagé et à avoir les divergences durables quand elles existent.

  - La coopération et la mutualisation

  Chaque membre du Mouvement associatif s'engage dans une dynamique de coopération avec les autres membres dans les limites de son projet associatif. Une dynamique de coopération ne saurait s'épanouissant à construction d'un «service» entre «le chacun partage librement ses points de vue, analyses, projets et retours d'expérience. A partir de là, il est possible d'imaginer et de produire des

Mars 2019

1
élargissement des membres

À partir de 2020, trois nouvelles catégories d'acteurs pourront adhérer :

LES ASSOCIATIONS NATIONALES
dotées d'un ancrage
sur l'ensemble du territoire.

LES RÉSEAUX
qui regroupent en leur sein
une diversité d'acteurs,
pas uniquement associatifs.

LES MEMBRES DE MEMBRES
Autrement dit, une association
adhérente d'une tête de réseaux
déjà membre
du Mouvement associatif.

LES MEMBRES

SE RÉPARTISSENT EN QUATRE COMPOSANTES :

LES COORDINATIONS

fédèrent largement
les organisations
d'un secteur

www.celavar.org

www.cnajep.asso.fr

www.franceolympique.org

www.cofac.asso.fr

www.coordinationsud.org

www.unaf.fr

www.unat.asso.fr

www.uniopss.asso.fr

LES GROUPEMENTS

représentent un champ
non couvert
par une coordination adhérente

www.animafac.net

www.citoyens-justice.fr

www.fne.asso.fr

www.laligue.org

LES EXPERTS COLLECTIFS

produisent collectivement
de la connaissance sur des sujets
relatifs au fait associatif

www.francebenevolat.org

www.fonda.asso.fr

www.monalisa-asso.fr

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

animent et accompagnent
les associations sur les territoires

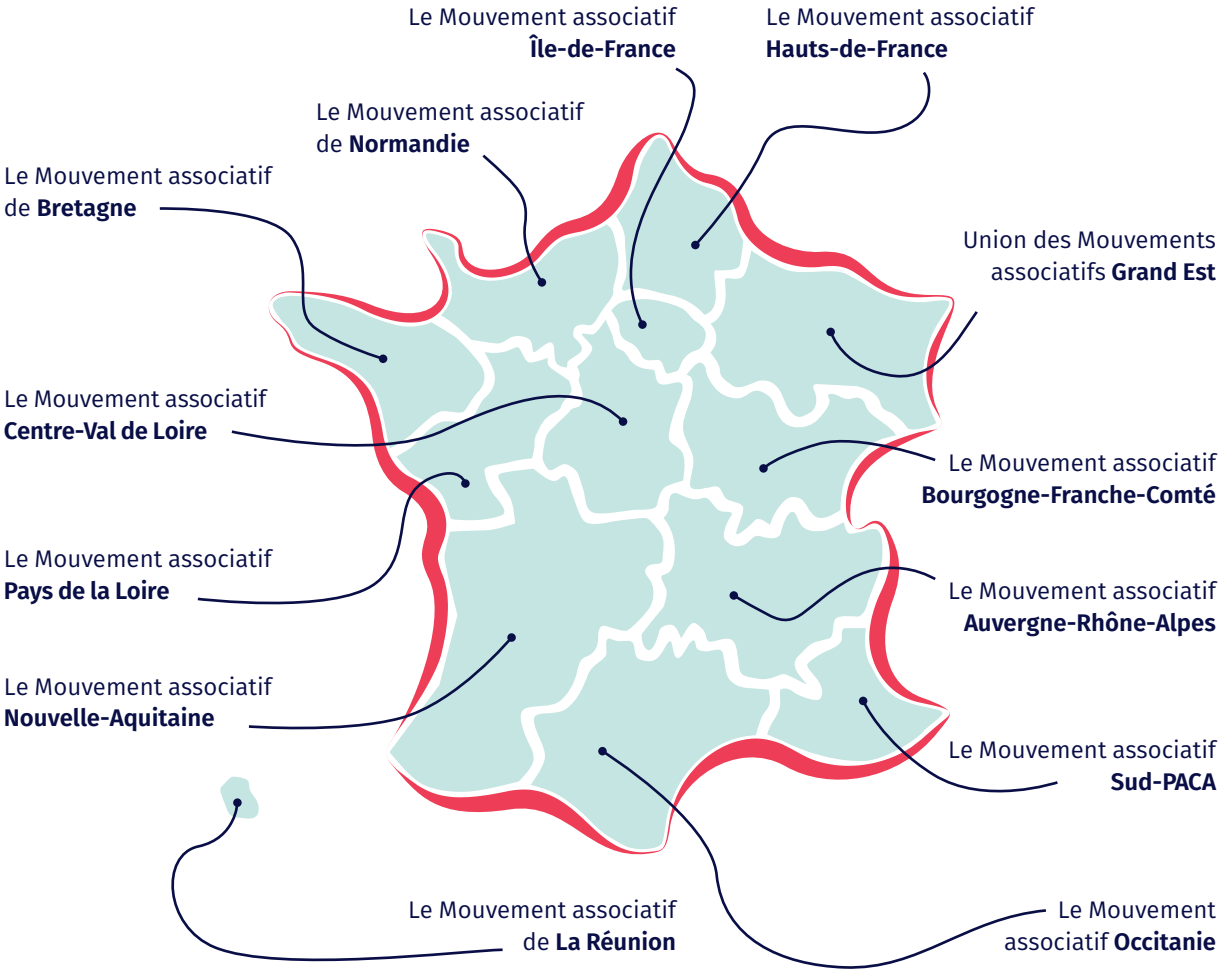

Le Mouvement associatif est présent dans 13 régions de France

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EST COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS MANDATÉS PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

LES COORDINATIONS

8 titulaires / *suppléant.e.s* désigné.e.s par coordination

Celavar
Brigitte Giraud /
Brieuc Guinard

Cnajep
Anne-Claire Devoge /
Daniel Frédout

CNOSF
Françoise Sauvageot /
Jean-Michel Brun

Cofac
Marie-Claire Martel /
Benoît Poitevin

Coordination Sud
Philippe Jahshan /
Matthieu De Bénazé

Unaf
Chantal Jannet /
Valentine De La Morinerie

Unat
Guillaume Legaut /
Simon Thirot

Uniopss
Jérôme Voiturier /
Annette Glowacki

LES GROUPEMENTS

4 titulaires / *suppléant.e.s* élu.e.s

Animafac
Claire Thoury /
Edgar Perrin

Citoyens & Justice
Denis L'Hour

France Nature Environnement
Rita Fahd /
Georges Winter

La Ligue de l'Enseignement
Jean-Baptiste Kieffer /
Yannick Hervé

LES EXPERTS COLLECTIFS

2 titulaires / *suppléant.e.s* élu.e.s

La Fonda
Roger Sue /
Isabelle Chandler

France Bénévolat
Hubert Pénicaud/
Élisabeth Pascaud

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

2 représentants / *suppléant.e.s* élu.e.s

Le Mouvement associatif Pays de la Loire
Alain Forest /
Jacques Thiolat

Le Mouvement associatif Hauts-de-France
Florence Domange /
Claire Bizet

PERSONNE QUALIFIÉE

Jean-François Serres

LE BUREAU EXÉCUTIF

EST ÉLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR PROPOSITION DU PRÉSIDENT.

Président Philippe Jahshan

Vice-président.e.s Anne-Claire Devoge, Alain Forest, Christine Tellier et Françoise Sauvageot

Trésorière Marie-Claire Martel

SEPTEMBRE 2019

Président Philippe Jahshan

Vice-président.e.s Anne-Claire Devoge, Alain Forest, Françoise Sauvageot et Jérôme Voiturier

Secrétaire générale Marie-Claire Martel

Trésorière Rita Fahd

Création du poste de secrétaire général

L'ÉQUIPE SALARIÉE

MET EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Frédérique Pfrunder,
Déléguée générale

Élodie Alachede,
Assistante de direction

Arthur Baubeau-Luban,
Attaché du groupe des associations au CESE

Marion Boinot,
Responsable projets et partenariats

Ahmed El Khadiri,
Responsable développement et animation du réseau

Fula Mesika,
Responsable communication

Lucie Suchet,
Responsable plaidoyer

Joséphine Adda,
stagiaire

Le Mouvement associatif et une partie de ses membres lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mars

LES DYNAMIQUES COLLECTIVES INTERNES

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La conférence des régions, instance prévue par les statuts, est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

Conférence des régions des 20 et 21 mars à Lille.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les travaux menés au Mouvement associatif s'organisent autour de différents axes thématiques et sujets transversaux. Cela donne lieu à la mise en place de groupes de travail spécifiques. Chacun d'entre eux est composé d'administrateurs, de représentants des membres, de partenaires, et est animé par un membre de l'équipe du Mouvement associatif. Au moyen de séminaires de réflexion, réunions de travail et feuilles de route, les groupes de travail portent différentes actions.

4
axes thématiques

ENGAGEMENT
+
ÉCONOMIE
+
EMPLOI
+
ACTION PUBLIQUE

2
sujets transversaux

ACCOMPAGNEMENT
+
EUROPE

1
club métiers

PLAIDOYER

EN CHIFFRES

9
réunions de bureau

2
assemblées générales

6
conseils d'administration

32
réunions des groupes de travail

3
conférences des régions

5
clubs plaidoyer

LES COMPTES

LE BUDGET 2019 DU MOUVEMENT ASSOCIATIF S'ÉLÈVE À 825 718€, AVEC UN RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE 2570€.

Les dépenses sont essentiellement constituées des salaires et cotisations sociales, à hauteur de 68%. Les frais généraux représentant environ 10% du budget. En 2019, l'organisation des Waldeck, prix du Mouvement associatif et la préparation de Droit de Cité!, événement prévu le 31 janvier 20220, ont représenté une part importante des autres dépenses, en termes de prestations et d'organisation événementielle.

Les ressources du Mouvement associatif proviennent pour 18% de ressources propres, dont les cotisations des membres.

Les financements publics, dont une convention socle pluri-annuelle avec le Ministère de l'Éducation nationale, représentent 58% du budget. Les financements privés, qu'ils relèvent du mécénat ou du soutien à des projets spécifiques, constituent 24% des ressources.

CHARGES

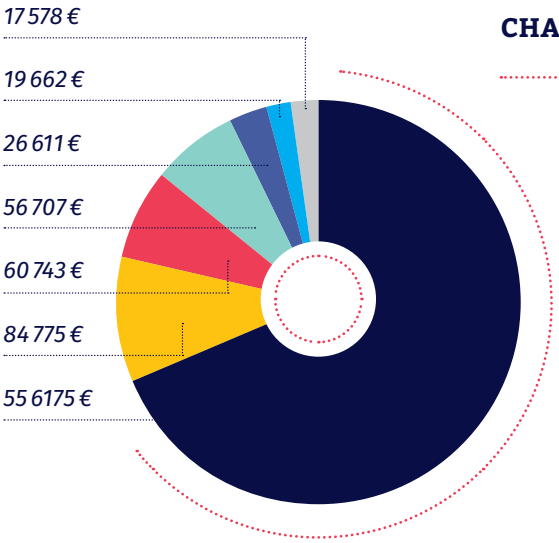

- ***Salaires et cotisations sociales** - 68%*
- ***Frais généraux** - 10%*
- ***Conférences/Événements publics** - 7%*
- ***Prestations liées au développement des activités** - 7%*
- ***Publications** - 3%*
- ***Déplacement missions** - 2%*
- ***Cotisations diverses** - 2%*

RECETTES

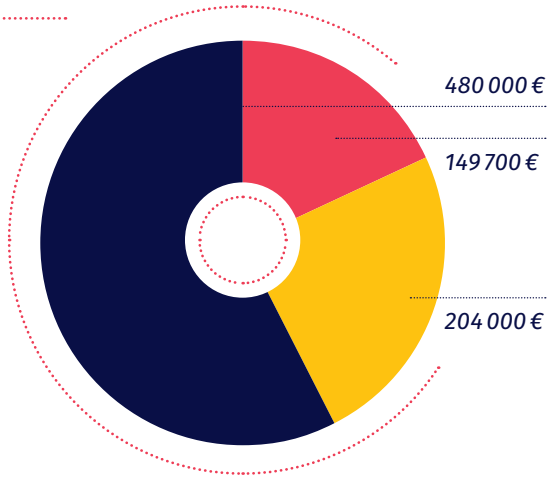

- *58% - **Financements publics***
- *24% - **Financements privés***
- *18% - **Ressources propres dont cotisations***

LES PARTENAIRES

SOUTIENNENT ET ACCOMPAGNENT NOS ACTIONS.

PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

2 Porter

1,5 million d'associations,
1,8 million de salariés et
20,5 millions de bénévoles
remplissent tous les jours des
fonctions essentielles pour
l'émancipation citoyenne,
l'innovation sociale et écologique
et pour la cohésion de notre société.
Ce bien précieux oblige l'attention
et l'investissement des pouvoirs
publics dans une politique pleine
de soutien à la vie associative
qui soit complémentaire
de toutes les politiques publiques.

les enjeux de vie associative

p. 22 > **Peser dans le débat public**

p. 24 > **Permettre la construction d'une politique de vie associative ambitieuse**

p. 25 > **Travailler en lien étroit avec les parlementaires**

p. 26 > **Agir collectif**

p. 27 > **Contribuer au débat européen**

PESER DANS LE DÉBAT PUBLIC

GILETS JAUNES

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A PARTAGÉ SON REGARD SUR LES EFFETS DU MOUVEMENT DES GILETS JAUNES SUR NOTRE SOCIÉTÉ, EN PARTICULIER SUR LA MOBILISATION CITOYENNE ET LE DÉSIR D'ASSOCIATIVITÉ, NOTAMMENT À TRAVERS 3 TRIBUNES :

Janvier

Le Monde

Le Mouvement des gilets jaunes révèle un désir inédit d'association

Le Monde

« Le mouvement des "gilets jaunes" révèle un désir inédit d'association »

Tribune

Février

Politis

Les associations, écoles de la citoyenneté

Politis

Les associations, écoles de la citoyenneté

Avec presque deux millions de salariés, le monde associatif, très dynamique, offre un modèle d'organisation collective et démocratique.

Octobre

L'ENA hors des murs

Reconstruire le collectif et rebâtir la confiance

dossier

Reconstruire le collectif et rebâtir la confiance

GRAND DÉBAT NATIONAL

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF S'EST IMPLIQUÉ DANS LES RÉPONSES APPORTÉES AUX ENJEUX SOULEVÉS PAR LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES. LA VOLONTÉ A ÉTÉ DE RAPPELER AUX POUVOIRS PUBLICS D'UNE PART L'IMPORTANCE D'UN RÉEL TRAVAIL EN CO-CONSTRUCTION AVEC LES CORPS INTERMÉDIAIRES, ET D'AUTRE PART LE RÔLE À JOUER PAR LES ASSOCIATIONS DANS LA REFONDATION DE LA SOCIÉTÉ. UNE ACTION MARQUÉE PAR 3 DATES :

Le 11 janvier, le Premier ministre reçoit une trentaine de représentants associatifs dont Le Mouvement associatif et ses membres pour échanger sur l'organisation du Grand Débat National.

Au cours de cet entretien, Le Mouvement associatif identifie 3 conditions de succès :

1 ouverture et inclusivité,

2 transparence et clarté,

3 indépendance et impartialité.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 11 JANVIER 2019

GRAND DÉBAT : POUR UN VÉRITABLE RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE

Dans le cadre de l'organisation du grand débat national, le Premier Ministre a reçu ce vendredi les représentants associatifs, au titre desquels Le Mouvement associatif et ses membres.

Pour Le Mouvement associatif, le grand débat national doit aider à répondre à l'urgente et légitime le besoin d'expression citoyenne. Pour ce faire, 3 conditions doivent être réunies :

- L'ouverture et l'inclusivité
- La transparence et la clarté
- L'indépendance et l'impartialité

Le Mouvement associatif a également alerté le gouvernement sur une nécessaire assurance de la prise en compte des conclusions au sortir du débat. Dans une volonté de co-construction avec les pouvoirs publics, les associations ont déjà participé à un grand nombre de concertations, pour un résultat souvent décevant. Dans le climat de tension actuel, au moment où des attentes fortes s'expriment, l'effet d'une concertation sans suite serait désastreux.

Le Premier Ministre annoncera lundi le cadre et les modalités du débat national.

Si les conditions présentées aujourd'hui par les associations sont remplies, Le Mouvement associatif mettra tout son poids à s'investir dans ce temps démocratique majeur.

Les associations sont le lieu favorable pour retisser de la confiance, favoriser le lien social, réconcilier la cohésion sociale. Elles sauront jouer leur rôle, au cœur du débat.

« Ce débat national doit aider à pour une perspective collective autour des conditions pour une France plus juste et plus solidaire. »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif

→ **À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations dont 1 million de salariés et 16 millions de bénévoles. Ses organisations non-membres est de favoriser le développement d'une force associative utile et créatrice. Le Mouvement associatif est un espace de ressources, de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et sociale.

→ **MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

→ **CONTACT**

Fala Mesika
fala.mesika@lemouvementassociatif.org
Responsable Communication
Le Mouvement associatif

Le Mouvement associatif
34, Quai Saint-Georges
75019 Paris
01 40 36 80 33
lemouvementassociatif.org

Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif, insiste également sur l'importance de la réelle prise en compte des propositions qui seront issues du grand débat :

Dans une volonté de co-construction avec les pouvoirs publics, les associations ont déjà participé à un grand nombre de concertations, pour un résultat souvent décevant. Dans le climat de tension actuel, au moment où des attentes fortes s'expriment, l'effet d'une concertation sans suite serait désastreux.

Le 28 février, Le Mouvement associatif organise à Marseille un grand débat aux côtés du Mouvement associatif Provence-Alpes-Côte d'Azur et en présence du Secrétaire d'État en charge de la vie associative, Gabriel Attal.

Plus de 150 citoyens, bénévoles et responsables associatifs étaient présents pour témoigner, échanger, émettre des propositions ou encore interpeller le Secrétaire d'État.

Il a été question de la cohésion sociale et du dynamisme territorial permis par les associations locales tout en soulignant leurs besoins criants en terme de moyens, d'accompagnement et de reconnaissance.

Les discussions ont donc porté essentiellement sur :

Comment renforcer le rôle des associations dans la démocratie ?

Comment renforcer la contribution des associations à la cohésion sociale ?

Comment favoriser l'engagement ?

Les enjeux de l'emploi dans les associations.

Les enjeux du financement des actions d'intérêt général portées des associations.

Le 15 mars, Le Mouvement associatif transmet sa contribution au Grand Débat National.

Dans ce document, il formule plusieurs propositions et préconise 3 axes de travail :

Répondre au désir des citoyens de participer plus directement aux décisions démocratiques

Réenchanter le collectif et « l'agir ensemble »

Reconnaître et soutenir le modèle spécifique de l'économie non lucrative

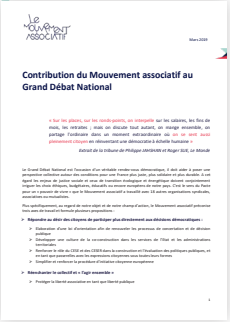

Mars 2019

Contribution du Mouvement associatif au Grand Débat National

« Sur les places, sur les ronds-points, on interpelle sur les salaires, les fins de mois, les retraites ; mais on discute tout autant, en marge ensemble, on partage l'ordinaire dans un moment extraordinaire où on se sent aussi pleinement citoyen en réinventant une démocratie à échelle humaine »

Extrait de la tribune de Philippe JAHSHAN et Roger SOL, Le Monde

Le Grand Débat National est l'occasion d'un véritable rendez-vous démocratique. Il doit aider à poser une perspective collective autour des conditions pour une France plus juste, plus solidaire et plus durable. Il est ligné les enjeux de justice sociale et vous de transition écologique et énergétique doivent conjointement irriguer les choix fiscaux, budgétaires, éducatifs ou encore européens de notre pays. C'est le sens du Pacte pour un « pouvoir de vivre » que le Mouvement associatif a transmis avec 18 autres organisations syndicales, associatives ou mutualistes.

Plus spécifiquement, au regard de notre objet et de notre champ d'action, le Mouvement associatif présente ici trois axes de travail et formule plusieurs propositions :

- **Répondre au désir des citoyens de participer plus directement aux décisions démocratiques :**
  - Élaboration d'une lo d'orientation afin de renouveler les processus de concertation et de décision publique
  - Développer une culture de la co-construction dans les services de l'Etat et les administrations décentralisées
  - Renforcer le rôle du CESE et des CESER dans la construction et l'évaluation des politiques publiques, et en tant que passerelles avec les expressions citoyennes sous toutes leurs formes
  - Simplifier et renforcer la procédure d'initiative citoyenne européenne
- **Réenchanter le collectif et « l'agir ensemble » :**
  - Protéger la liberté associative en tant que liberté publique

2 Porter les enjeux de vie associative

PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DE VIE ASSOCIATIVE AMBITIEUSE

LA FEUILLE DE ROUTE VIE ASSOCIATIVE

Le Mouvement associatif a poursuivi son travail de concertation avec le Gouvernement.

Suite au rapport *« Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement »* remis par Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif au Premier Ministre le 8 juin 2018, et au lancement le 29 novembre d'une feuille de route vie associative par Gabriel Attal, Secrétaire d'État, le travail s'est poursuivi en 2019 avec :

la mise en place de groupes de travail sur les sujets clés : fiscalité, philanthropie/mécénat, dispositifs d'accompagnement territoriaux, relations associations - entreprises...

le début d'un travail de réflexion autour de l'implication citoyenne : libertés associatives, démocratie participative, rôle des corps intermédiaires...

la mise en lien avec le Pacte de croissance de l'ESS.

MOBILISATION POUR LE PLF 2020

Le Mouvement associatif a porté spécifiquement 4 mesures :

1. **Renforcer les moyens du fonds de développement pour la vie associative (FDVA)**
2. **Créer un dispositif d'emploi pour soutenir les projets associatifs**
3. **Soutenir une montée en charge du service civique**
4. **Préserver le régime actuel du mécénat**

Note de plaidoyer

Note de plaidoyer

Lettre ouverte

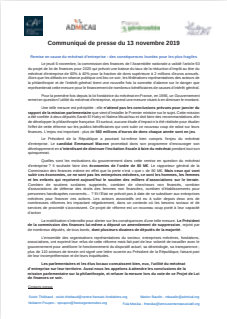

Communiqué de presse #Nonàlarticle50

Communiqué de presse Vers un clash philanthropique ?

LA PLATEFORME D'INTERPELLATION DES PARLEMENTAIRES

Parallèlement aux discussions du Projet de Loi des Finances 2020, Le Mouvement associatif a relancé sa plateforme d'interpellation des parlementaires pour permettre à tout citoyen de se mobiliser pour la vie associative en adressant un courriel et/ou un tweet aux députés et sénateurs.

UN KIT #PLF2020 ADRESSÉ AUX MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Pour accompagner les membres régionaux dans le cadre des rencontres parlementaires au niveau territorial, Le Mouvement associatif travaille chaque année un kit comprenant l'analyse des documents budgétaires et des propositions d'amendements.

TRAVAILLER EN LIEN ÉTROIT AVEC LES PARLEMENTAIRES

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE GROUPE PARLEMENTAIRE VIE ASSOCIATIVE

&

CO-CONSTRUCTION DE PROPOSITIONS DE LOI AVEC DES DÉPUTÉS

&

ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

PLF 2020 : LE BILAN

TOUS LES AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ONT ÉTÉ REPRIS ET PAR ENVIRON **150 DÉPUTÉS**

CE QUE NOUS AVONS GAGNÉ :

Augmentation du **seuil de lucrativité** à 72 000 euros

Montant de l'enveloppe du DLA porté à son niveau de 2017 à 10,4 millions d'euros

Fléchage de 20 % de la totalité des fonds des comptes inactifs des associations vers le FDVA dès 2021

Maintien d'une hausse du budget pour la mise en œuvre du **Compte Engagement Citoyen à 11,5 millions d'euros**

CE QUE NOUS AVONS CONTRÉ :

Fiscalisation au premier euro des activités lucratives des associations, et fin de l'exonération des droits de mutation sur les legs (en lien avec France Générosités)

Conclusion d'un accord d'intéressement pour verser la prime Macron y compris pour les associations qui poursuivent un but d'intérêt général

CE QUI A ÉTÉ REJETÉ :

Création des **emplois d'utilité citoyenne**

Augmentation du budget du service civique

Abondement de 25 millions d'euros au FDVA

Suppression de l'article remettant en cause le régime du mécénat

AGIR COLLECTIF

LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

19 ASSOCIATIONS, ONG ET SYNDICATS, DONT LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, ONT LANCÉ UN PACTE POUR FAIRE FACE À L'URGENCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE.

Le 5 mars, les 19 signataires ont présenté le Pacte du pouvoir de vivre.

Il rassemble 66 propositions, fruit des débats et des travaux collectifs, et répond à 4 axes majeurs :

Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures ;

Remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie ;

Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'oméga de nos politiques publiques ;

Enfin, **partager le pouvoir** pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

Le 17 juin, les signataires du Pacte du pouvoir de vivre ont organisé une conférence de presse pour un premier bilan du Pacte et alerter sur huit mesures d'urgence.

Le 27 août, ils sont reçus par le Premier Ministre pour faire évoluer le dialogue entre la société civile et le gouvernement.

En parallèle de ces actions, le nombre de signataires n'a cessé d'augmenter. **Aujourd'hui, 55 organisations sont signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre.**

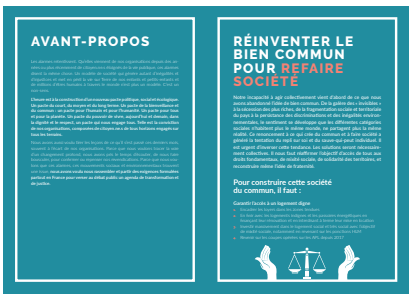

LA COORDINATION GÉNÉROSITÉS

9 ACTEURS DE LA GÉNÉROSITÉ, LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDATIONS, ADMICAL, FRANCE GÉNÉROSITÉS, IDAF, IDEAS, DON EN CONFIANCE, ASSOCIATION FRANÇAISE DES FUNDRAISERS, ENTREPRISES POUR LA CITÉ ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, UNISSENT LEURS FORCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA GÉNÉROSITÉ ET DE LA PHILANTHROPIE.

En 2019, leurs actions communes se sont amplifiées. Parmi elles :

Une audition parlementaire par Vincent Eblé, Président de la commission des finances et Albéric de Montgolfier, rapporteur général qui ont engagé un contrôle sur l'évaluation de la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) et de la création du prélèvement forfaitaire unique (PFU)

Une rencontre avec le cabinet du Premier Ministre le 28 juin afin d'alerter sur les conséquences d'une baisse du taux du régime fiscal du mécénat d'entreprise

Une tribune commune *« Non à une nouvelle économie au détriment des acteurs de l'intérêt général »*

Une action coordonnée dans le cadre du débat parlementaire de la loi de finances pour 2020 (amendements et envoi de courriers communs aux parlementaires)

Une mobilisation commune autour du hashtag #Nonalarticle50 pour protéger l'avenir des dispositions fiscales liées au mécénat

CONTRIBUER AU DÉBAT EUROPÉEN

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

L'Europe a un besoin urgent qu'on s'en préoccupe. Au nom de ce qu'elle a pu permettre mais aussi pour ce qu'elle peut encore incarner. Et il est essentiel que la société civile s'en mêle !
C'est notre engagement en 2019, avec nos pairs, plateformes associatives des autres pays de l'UE réunies dans le Forum Civique européen, pour soutenir et porter une campagne et des messages communs par-delà les frontières, et redire qu'en France, comme dans chaque pays de l'Union, il y a une société civile active qui demeure attachée au projet d'Union, mais à un projet dont l'inflexion doit devenir nettement plus sociale, plus écologique et plus démocratique, à défaut de quoi, il y a à craindre un délitement encore plus profond et un désamour dont il sera particulièrement difficile de revenir.

Phillipe Jahshan,
Président du Mouvement associatif

Un numéro spécial de **La Vie associative**, *magazine du Mouvement associatif comprenant réflexions de fonds, propositions.*

Une **plateforme** *pour relayer les propositions du Mouvement associatif et de ses membres.*

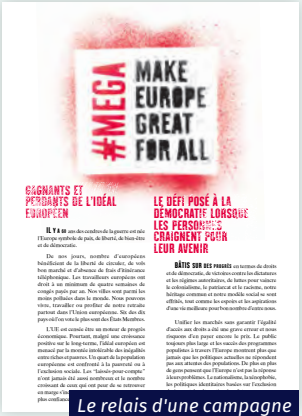

Le relais d'une campagne collective à échelle européenne

Un **débat en présence** *de 7 candidats des principaux partis, et d'une centaine de personnes, organisé par Coordination Sud et Le Mouvement associatif, le 14 mai, en amont des élections.*

3 les dans

Soutenir la vie associative,
c'est aussi l'informer,
l'aider à se réfléchir, l'accompagner
dans les transitions en cours.

Tout cela s'accomplit au travers
des débats et temps d'échanges,
des rencontres et séminaires
d'information, des guides et outils.

Accompagner associations leur évolution

p. 30 > **Faciliter la transformation des pratiques au sein des associations**

p. 32 > **Permettre une culture professionnelle associative commune**

p. 34 > **Nourrir la réflexion des associations**

p. 35 > **Informer les associations sur les évolutions juridiques et réglementaires les impactant**

p. 36 > **Accompagner les associations dans leur transition numérique**

p. 38 > **Valoriser et développer l'engagement associatif**

FACILITER LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES AU SEIN DES ASSOCIATIONS

LES WALDECK
PRIX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Valoriser les dynamiques associatives

POUR RÉPONDRE AUX NOMBREUX ENJEUX AUXQUELS ELLES FONT FACE, LES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT ACTIVEMENT À L'ÉVOLUTION DE LEUR ORGANISATION INTERNE POUR SOUTENIR ET ANIMER LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PROJET ASSOCIATIF.

Le Mouvement associatif et ses partenaires, la mutuelle CHORUM, le groupe UP, la Fondation EDF, le FONJEP, Juris-Associations, la MGEN, le Ministère du Travail – DGEFP, le Ministère de l'Education Nationale – DJEPVA, ont lancé en octobre 2018, Les Waldeck, un prix pour valoriser ces dynamiques associatives.

L'objectif est triple :

Repérer, mettre en valeur et soutenir les associations engagées dans des démarches d'amélioration continue ;

Favoriser la diffusion et l'essaimage des bonnes pratiques associatives ;

Encourager les dynamiques associatives, marqueurs de la capacité d'innovation et de transformation des associations en leur sein.

En 2 mois, plus de 200 associations ont candidaté dans les 4 catégories : emploi, engagement, coopération(s) plurielle(s), pratiques numériques.

Le 5 février, les jurys, composés d'experts, d'acteurs associatifs et de l'ESS et des partenaires se sont réunis pour sélectionner 4 lauréats et 24 pratiques inspirantes.

LA MARRAINE DES WALDECK, Muriel Hurtis

Figure emblématique de l'athlétisme français.
Conseillère au Conseil économique, social et environnemental

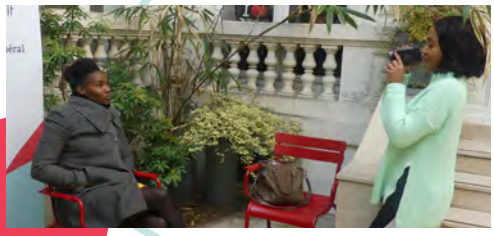

« En tant qu'ancienne sportive de haut-niveau, et dans mes différents engagements citoyens et associatifs, je constate au quotidien la force et la richesse de la vie associative. Je soutiens les Waldeck car ce Prix valorise l'énorme travail réalisé, souvent dans l'ombre, par les associations. »

LA REMISE DES PRIX, LE **3 AVRIL**

Le Mouvement associatif a voulu faire de cet évènement à la fois :

UN TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT + UN TEMPS DE VALORISATION

Toutes les associations candidates ont eu l'opportunité de participer à une demi-journée d'accompagnement comprenant :

Un speed-meeting (pour favoriser la rencontre entre associations et partenaires de la vie associative);

Des ateliers (pour permettre aux associations de mieux valoriser leurs projets);

Un temps convivial (pour faciliter les échanges inter-associatifs).

Après diffusion d'un mini-film mettant en lumière chacune des pratiques lauréates, les Waldeck – Prix du Mouvement associatif ont été remis aux lauréats, devant une centaine d'acteurs et partenaires de la vie associative.

Chaque lauréat bénéficie à travers ce Prix d'une visibilité médiatique, de ressources documentaires incluant un abonnement annuel à Jurisassociations.fr d'une valeur de 1000 euros et d'une dotation financière de 5000 euros.

Un guide du Mouvement associatif faisant l'étude des 24 pratiques inspirantes a été réalisé et remis le même jour à l'ensemble des participants de l'événement.

PERMETTRE UNE CULTURE PROFESSIONNELLE ASSOCIATIVE COMMUNE

LES RÉSEAUX EN TÊTE

Analyser, valoriser et accompagner l'action des têtes de réseau associatives

AU REGARD DES NOMBREUX ENJEUX AUXQUELS ELLES FONT FACE, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A DÉCIDÉ DE FAIRE DE LA QUESTION DES TÊTES DE RÉSEAU ASSOCIATIVES UN OBJET DE TRAVAIL STRATÉGIQUE.

La première étape de ce travail a été la capacité à mieux rendre compte de la diversité de leurs actions et fonctions.

En 2018, Le Mouvement associatif a réalisé un guide permettant en 17 monographies de « Mieux comprendre l'action des têtes de réseau associatives ».

En 2019, le guide a été diffusé et a rencontré un franc succès :

800 exemplaires distribués ;

5 rencontres et **1 webinaire** pour le présenter ;

La mise en ligne de ressources pour partager la démarche.

Le 4 novembre, fort du succès de cette première étape, **Le Mouvement associatif, en partenariat avec l'ADASI, a lancé une nouvelle phase d'action pour la période 2019 – 2021 « Les réseaux en tête »**. Elle prend la forme d'un programme de recherche-action ouvert aux têtes de réseau associatives et associations nationales.

Ce programme se décline en :

1 volet action via l'expérimentation de 3 parcours d'accompagnement sur les thématiques de l'innovation, l'évaluation et l'influence (ouvert à une dizaine d'organisations par parcours) ;

1 volet recherche pour approfondir les enjeux sur ce sujet et définir des priorités d'action.

L'objectif à terme est de structurer un dispositif d'accompagnement destiné aux têtes de réseau associatives et associations nationales dans l'objectif de renforcer leurs fonctions.

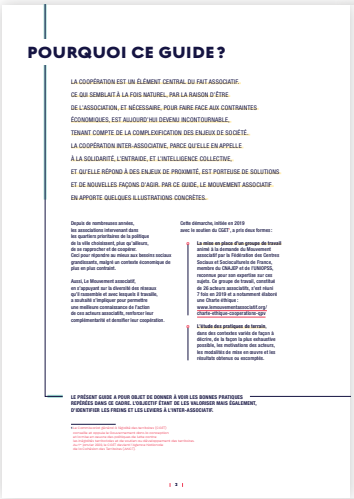

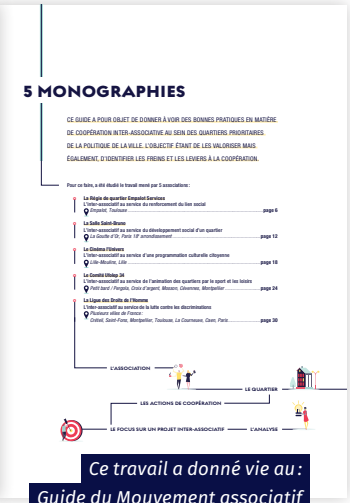

Ce travail a donné vie au : Guide du Mouvement associatif « L'interassociatif au service de la proximité 5 exemples au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

LES QUESTIONS D'ÉVALUATION EN ASSOCIATION

Partager, organiser, mutualiser l'exercice évaluatif entre familles associatives

POURSUIVANT LE TRAVAIL INITIÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES AUTOUR DE CET ENJEU, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A ORGANISÉ DEUX TEMPS SPÉCIFIQUES EN 2019 :

7 juillet

Un séminaire de travail réunissant des représentants de différents champs associatifs, des représentants des ministères traitant avec les associations, des experts de l'évaluation, des représentants de fondations. Les objectifs étaient :

de permettre un croisement des regards entre champs associatifs et entre acteurs associatifs et financeurs,

d'identifier les enjeux partagés et les différences/divergences d'approche pour commencer à construire un socle commun.

À la suite de cette rencontre, une réunion de bilan a été organisée au sein du Mouvement associatif pour identifier les suites à donner. Il a été convenu qu'une prochaine étape serait la réalisation d'un état des lieux des approches et pratiques pouvant être partagé entre représentants associatifs et financeurs.

16 octobre

Un atelier dans le cadre du Forum National des Associations et Fondations (FNAF), « Quand évaluation rime avec association ». Réunissant une cinquantaine de participants, cet atelier a permis :

de présenter les démarches d'évaluation mises en place par 2 associations (les Restos du Cœur et Étudiants et Développement),

de donner la parole à des experts travaillant sur l'accompagnement des associations dans ces démarches (Atemis et Ciedel),

de mettre en débat les enjeux sous-jacents.

L'INTER-ASSOCIATIF AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

Favoriser le travail coopératif au sein des associations

La coopération est un élément central du fait associatif. Ce qui semblait à la fois naturel, par la raison d'être de l'association, et nécessaire, pour faire face aux contraintes économiques, est aujourd'hui devenu incontournable, tenant compte de la complexification des enjeux de société.

La coopération inter-associative, parce qu'elle en appelle à la solidarité, l'entraide, et l'intelligence collective, et qu'elle répond à des enjeux de proximité, est porteuse de solutions et de nouvelles façons d'agir.

Depuis de nombreuses années, les associations intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville choisissent, plus qu'ailleurs, de se rapprocher et de coopérer. Ceci pour répondre au mieux aux besoins sociaux grandissants, malgré un contexte économique de plus en plus contraint.

Aussi, Le Mouvement associatif, en s'appuyant sur la diversité des réseaux qu'il rassemble et avec lesquels il travaille, a souhaité s'impliquer pour permettre une meilleure connaissance de l'action de ces acteurs associatifs, renforcer leur complémentarité et densifier leur coopération.

Cette démarche, initiée début 2019 avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), a pris deux formes :

La mise en place d'un groupe de travail animé à la demande du Mouvement associatif par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, membre du CNAJEP et de l'UNIOPSS, reconnue pour son expertise sur ces sujets. Ce groupe de travail, constitué de 26 acteurs associatifs, s'est réuni 7 fois en 2019 et a notamment élaboré une Charte éthique.

L'étude des pratiques de terrain, dans des contextes variés de façon à décrire, de la façon la plus exhaustive possible, les motivations des acteurs, les modalités de mise en œuvre et les résultats obtenus ou escomptés.

NOURRIR LA RÉFLEXION DES ASSOCIATIONS

LE PIMENT DANS L'ASSOC'

Permettre aux acteurs associatifs d'échanger différemment

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF POURSUIT SON CYCLE DE RENCONTRES POUR PERMETTRE AUX PERSONNES ENGAGÉES DANS LES ASSOCIATIONS D'ÉCHANGER ENSEMBLE AUTREMENT.

L'idée est de **favoriser, dans une approche disruptive et participative, le partage et la mise en débat** des visions, idées, pratiques, questions des associations autour de problématiques de société en résonance avec leurs enjeux.

LE CONCEPT

UN DÉBAT MOUVANT

Où tous les participants se positionnent (d'accord ou pas d'accord) face à des affirmations piquantes

+

UN DÉBAT CONCLUSIF

Mené par des experts de la thématique.

18 février

Associations : les pigeons du web ?

Animatrice : Coline Vanneroy, Démocratie ouverte.

Intervenants : Pascal Gascoin, chargé de mission, Cémea - Célia Goncalves, cheffe de projet Formation, Solidatech - Pierre Rudloff, chargé de mission numérique, Animafac.

15 septembre

SNU : engagement ou enrôlement ?

Animateur : Hubert Pénicaud, vice-président de France Bénévolat, administrateur du Mouvement associatif.

Intervenants : Fabienne Gomant, directrice adjointe Opinion et Stratégies de l'Ifop - Roger Sue, sociologue, universitaire, auteur de « Renouer le lien social. Liberté, égalité, association » et « La contresociété ».

PARTICIPATION AUX DÉBATS

Accompagner la réflexion des associations

CHAQUE ANNÉE, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PARTICIPE À DIFFÉRENTS DÉBATS, TABLES RONDES, RENCONTRES POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION COLLECTIVE DES ACTEURS ASSOCIATIFS. QUATRE D'ENTRE EUX :

6 juin

« Quels équilibres relationnels entre bailleurs privés et organisations bénéficiaires ? »

Philantro... quoi ?

Intervenants : Céline Soubrane, directrice de la responsabilité d'entreprise du groupe Axa - Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif.

14 septembre

« Économie sociale ou impact social, quel avenir pour l'ESS ? »

Fête de l'humanité

Intervenants : Jérôme Saddier, président d'ESS France - Jean-Paul Benoit, vice-président de la Mutualité Française - Sarah El Hairy, députée et co-présidente du groupe d'études ESS de l'Assemblée nationale - Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif.

27 septembre

« La démocratie dans tous ses états »

XXXe congrès de la FAGE

Intervenants : Orlane François, présidente de la Fage - Yvan Ricordeau, secrétaire national de la CFDT - Philippe Jahshan pour Le Mouvement associatif et pour le CESE.

17 octobre

« Quel rôle économique pour les associations & fondations aujourd'hui, et demain ? »

Forum national des associations et des fondations

Intervenants : Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - Frédéric Bardeau, président cofondateur de Simplon - Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation De France - Charlotte Debray, déléguée générale de La Fonda - Thierry Guillois, membre du bureau du Haut Conseil à la vie associative - Virginie Seghers, présidente de Prophil - Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif.

INFORMER LES ASSOCIATIONS SUR LES ÉVOLUTIONS LES IMPACTANT

COMPTE ENGAGEMENT CITOYEN

Comment ça marche ?

Dans le cadre du lancement du Compte Engagement Citoyen (CEC) début janvier 2019 permettant les déclarations des activités bénévoles éligibles au CEC, Le Mouvement associatif a choisi d'organiser un webinaire afin d'informer les associations sur les modalités de déclaration et de validation sur le téléservice en ligne.

2 021 vues sur YouTube.

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE

RÉZOLUTIONS NUMÉRIQUES

Favoriser les rencontres territoriales dédiées au numérique associatif

RÉZOLUTIONS NUMÉRIQUES EST UN CYCLE DE RENCONTRES TERRITORIALES POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE. CES ÉVÉNEMENTS OUVERTS À TOUS SONT DES MOMENTS QUI ALLIENT DES TEMPS DE CONFÉRENCE-DÉBATS, DES ATELIERS PRATIQUES OU DES BARCAMPS ANIMÉS PAR DES EXPERTS DU NUMÉRIQUE.

À l'origine des Rézolutions numériques, il y a un collectif, dont l'animation a été confiée au Mouvement associatif, mobilisant à la fois des acteurs spécialisés de la vie associative et du numérique : AssoConnect, Helloasso, La FING, La Fonda, Le Rameau, One Heart, Societality, Solidatech.

Depuis son lancement, près de 20 Rézolutions numériques ont été organisés aux quatre coins de la France réunissant, au total, près de 1500 participants.

Aujourd'hui, tous les acteurs partageant la volonté d'accompagner les associations dans la transition numérique peuvent s'approprier la démarche Rézolutions numériques via www.rezolutionsnumeriques.org.

Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, le dispositif de communication a également été revu. Rézolutions numériques dispose dorénavant d'un nouveau logo, d'un nouveau site et d'une nouvelle ambassadrice : Eva.

Les travaux du collectif se poursuivent pour faciliter l'accès en ligne aux ressources permettant de mettre le numérique au service du projet associatif.

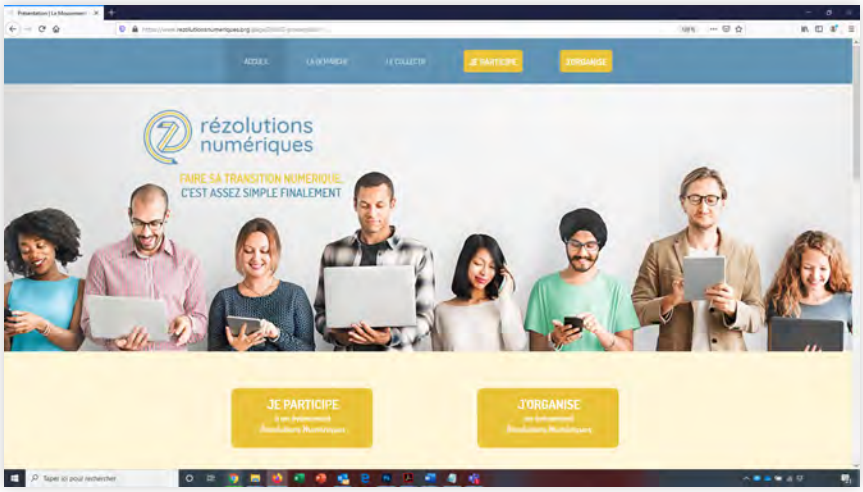

ASSO DATA LITERACY

Former les acteurs associatifs à la culture de données

FACE AU FORT BESOIN DE FORMATION DES ASSOCIATIONS À LA DATA LITERACY, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, EN LIEN AVEC LE COLLECTIF TIRIAD, A ORGANISÉ LES 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE UNE FORMATION DE 3 JOURS SUR LA QUESTION DE LA CULTURE DES DONNÉES ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DES ASSOCIATIONS.

Le Mouvement associatif veut ainsi donner aux organisations la capacité à identifier, collecter, traiter, analyser, interpréter des données afin de comprendre les phénomènes, les processus, les comportements qui les ont générées.

Concrètement, les participants ont pu apprendre à mieux :

Lire les données, comprendre de quelles données il s'agit et ce qu'elles représentent.

Manipuler les données : les collecter, les vérifier, les nettoyer, les stocker et en gérer le cycle de vie.

Analyser les données : les sélectionner, les agréger, les comparer, et leur appliquer différentes méthodes d'évaluation et de calcul.

Argumenter avec les données, en les mettant en récit pour partager avec d'autres les résultats obtenus et les propositions de décisions.

À L'ASSO DES DONNÉES

Participer à la valorisation des données des associations

L'OPEN DATA ET L'EXPLOITATION DES DONNÉES SONT UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LE DYNAMISME DU MONDE ASSOCIATIF, POUR FACILITER SON ACTION, SOUTENIR ET AMÉLIORER DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI S'Y RAPPORTENT.

Fort de ce constat, Le Mouvement associatif, en coordination avec Etalab, Latitudes, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier et avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a organisé le samedi 30 novembre, en clotûre de la semaine de l'innovation publique le hackathon « À l'Asso des données ! ».

Sur les sujets des subventions, des marchés publics ou encore des évènements, une trentaine de développeurs data-scientist, designers, chercheurs, data-journalistes… ont travaillé à mettre l'#opendata au service des #associations.

PANA, POINTS D'APPUI AU NUMÉRIQUE ASSOCIATIF

Permettre à chaque association de bénéficier d'un appui au numérique

HELLOASSO, LA FONDA ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ONT CONSTRUIT ET PENSÉ LE LABEL PANA, UN PLAN NATIONAL DE FORMATION AU NUMÉRIQUE ENTIÈREMENT DÉDIÉ AU MONDE ASSOCIATIF. L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE AUX ASSOCIATIONS D'IDENTIFIER ET DE LOCALISER LES STRUCTURES ADÉQUATES ET COMPÉTENTES SUR LEUR TERRITOIRE POUR LES ACCOMPAGNER SUR DES SUJETS LIÉS AU NUMÉRIQUE.

Le label PANA est délivré aux structures d'accompagnement comme les Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA), les Maisons des associations, les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA), les Fédérations sportives... au bout d'une journée de formation sur les outils numériques.

Les formations qui ont débuté en septembre 2018 dans tous les territoires de France, sont déployées par Animafac, l'Avise, la Ligue de l'enseignement et le Réseau national des maisons des associations (RNMA), sous l'expertise de Framasoft, webassoc, ProbonoLab et Les Voyageurs du Numérique.

Le déploiement se poursuit. Depuis le lancement, 315 acteurs ont été référencés PANA et 32 départements ont accueilli une journée de montée en compétence.

VALORISER ET DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PLATEFORME INTERASSOCIATIVE POUR LE SERVICE CIVIQUE

Impulser et animer les échanges associatifs autour du Service Civique

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A POURSUIVI L'ANIMATION DE LA PLATEFORME INTERASSOCIATIVE POUR LE SERVICE CIVIQUE, DONT IL ASSURE LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF.

Créé en 2011, ce collectif informel regroupe de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. La plateforme pour objectif de promouvoir l'expertise des associations et de faire connaître leur point de vue sur l'évolution du service civique.

Cette année, de nombreux échanges ont porté sur la question des moyens alloués au développement du Service Civique, ce qui a donné lieu à différentes rencontres, notamment avec l'Agence du Service Civique et Gabriel Attal, Secrétaire d'État.

Pour finir, la plateforme a choisi d'interpeller le Premier Ministre via une lettre ouverte, publiée le 27 octobre par Le Parisien et dans laquelle 180 responsables associatifs appellent à renforcer les moyens alloués au Service Civique pour que des missions puissent être proposées à tous les jeunes.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Faire entendre la voix des associations lors de la mise en place du dispositif

SUITE À LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION DU SNU LANCÉE EN JUIN 2019, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A ORGANISÉ 2 TEMPS INTERNES POUR UN PREMIER BILAN.

9 septembre

Une réunion réunissant de nombreux réseaux associatifs et des représentants de la mission de préfiguration du SNU.

10 octobre

Une réunion du Conseil d'administration

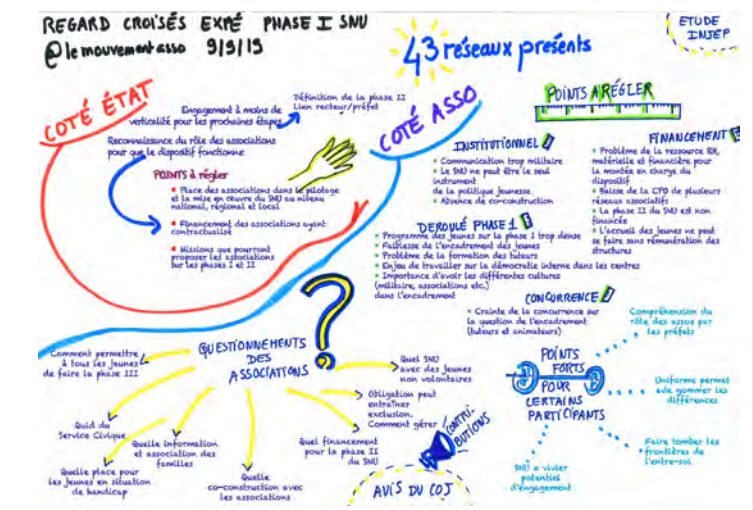

L'INCLUSISCORE

Favoriser l'accessibilité de l'engagement associatif et sa dimension inclusive

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF A ENGAGÉ DÉBUT 2019 UN TRAVAIL SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LA CAPACITÉ DES ASSOCIATIONS À L'INTÉGRER EN LEUR SEIN.

Le souhait est d'outiller les associations et leur gouvernance pour leur permettre de travailler sur les engagements qu'elles proposent ou qu'elles suscitent et leur dimension inclusive. Pour élaborer ces outils, il a été décidé de s'appuyer sur les bonnes pratiques des associations en la matière et les ressources déjà proposées par les têtes de réseaux.

Pour mener ce projet, ont été mis en place :

Un groupe de travail composé de représentants associatifs de différents secteurs,

Un groupe de pilotage,

L'accompagnement par un expert des questions de gouvernance et d'organisation associative, en la personne de Philippe Eynaud, universitaire, professeur à l'IAE de Paris et auteur de plusieurs ouvrages de référence.

Le 9 juillet, un séminaire de travail s'est tenu pour lancer le projet. Cette journée a permis :

un travail sur une définition partagée de l'association inclusive,

une identification des freins à l'accessibilité de l'engagement et des pratiques qui les corrigent.

Les différents travaux de réflexion ont mené au projet de réalisation de **l'INCLUSISCORE**, un outil d'auto-diagnostic sur les pratiques « incluantes » ou discriminantes pouvant exister au sein d'une association. Autrement dit, l'idée est de créer une application en ligne permettant à l'association de répondre à un questionnaire, d'obtenir ses résultats en ligne et d'accéder à des ressources. Le travail se poursuit avec pour optique une mise en ligne de l'outil courant 2020.

4 les

Il faut que dans chaque association
et dans chaque fédération associative,
on se rappelle que nous avons
en partage la même branche.
Celle de l'associativité et de la loi 1901
sur laquelle nous sommes tous assis.

Reconnaissons l'importance
de continuer à faire vivre
la vie associative dans tous
les lieux d'action et de décision.

Faisons donc force collective !
Faisons-nous entendre plus fortement !

Représenter dynamiques associatives

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REPRÉSENTE LES ASSOCIATIONS

p. 42 > **Au sein de plusieurs instances**

p. 43 > **Auprès des pouvoirs publics**

p. 44 > **Au Conseil économique, social et environnemental**

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DANS LES RÉGIONS

p. 46

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REPRÉSENTE LES ASSOCIATIONS

AU SEIN DE PLUSIEURS INSTANCES

Comité stratégique **DLA**

Conseil d'administration et Bureau de l'**Avise**

Comité stratégique de l'**Agence du Service civique**

Le Mouvement associatif est copilote du DLA en tant que représentant des bénéficiaires, qui sont très majoritairement des associations (95 %).

À ce titre, le Mouvement associatif participe aux réunions du comité stratégique mais s'implique également dans les différentes réunions de travail opérationnelles afin d'y apporter le regard et les attentes des acteurs associatifs.

Afin de nourrir son apport et ses propositions sur ces sujets, le Mouvement associatif organise des échanges réguliers avec les membres de son réseau, nationaux et territoriaux.

En 2019, Le Mouvement associatif a participé à 15 réunions nationales des instances DLA et a organisé 7 réunions internes portant sur le chantier DLA 2020 et la préparation du nouvel appel à projets.

Comité consultatif du **FDVA**

Le Mouvement associatif désigne 6 représentants siégeant au comité national FDVA, consulté chaque année sur les priorités de financement. Les Mouvements associatifs régionaux désignent également des représentants dans les commissions régionales et départementales du FDVA.
Par la loi de finances pour 2018, le Parlement a fait le choix d'abonder à hauteur de 25 millions d'euros le FDVA dans son rôle de soutien au développement de la vie associative.

Aussi, depuis 2018, en plus de soutenir (via des appels à projets nationaux et régionaux) les associations pour la formation des bénévoles, le FDVA soutient (via des appels à projets régionaux) les associations pour leur fonctionnement et leurs projets innovants.

Comité national de suivi **FSE**

Conseil d'administration et **Bureau de la Chambre Française de l'ESS**

Conseil Supérieur de l'ESS

Le Mouvement associatif s'est impliqué dans la construction du programme opérationnel national du FSE+

- en organisant des réunions régulières du groupe de travail FSE
- en intégrant l'INCOPAP, structure chargée d'élaborer l'accord de partenariat
- en contribuant à la concertation en ligne lancée par la DGEFP
- en lançant un travail de co-construction pour mieux y intégrer les besoins des associations

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

29 janvier

Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, présente au Mouvement associatif, accompagné de ses membres et partenaires associatifs, sa feuille de route pour la vie associative. S'en suivent 3 heures d'échanges nourris.

6 février

Le Mouvement associatif et ses membres sont reçus par le Premier Ministre dans le cadre du Grand Débat national et de ses suites.

28 février

Dans le cadre du Grand débat national, Le Mouvement associatif organise un débat à Marseille entre Gabriel Attal et 150 acteurs associatifs.

6 mai et 12 juillet

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour l'emploi, Edouard Philippe reçoit à deux reprises les acteurs associatifs. Philippe Jahshan prend la parole pour appeler au soutien d'une politique de l'emploi associatif d'utilité sociale et écologique.

6 juin

Philippe Jahshan intervient lors de la matinée d'échanges « Philanthro... quoi ? », organisé par Gabriel Attal.

L'événement réunit pour la première fois des mécènes, des fondations, des entreprises et des associations pour débattre de la philanthropie et proposer un modèle français.

14 juin

Gabriel Attal échange avec les acteurs associatifs lors de l'Assemblée générale du Mouvement associatif sur les suites à donner au Grand Débat National, en termes de mesures pour la vie associative.

11 juillet

Signature de la Charte des engagements réciproques entre la Ville de Paris et les associations, en présence de Pauline Veron, maire-adjointe chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse et Philippe Jahshan.

27 août

19 organisations du Pacte du Pouvoir de Vivre dont Le Mouvement associatif sont reçues par le Premier Ministre pour parler des enjeux de transition écologique et de justice sociale.

4 octobre

Philippe Jashsan participe au CESE à l'ouverture de la Convention Citoyenne pour le Climat en présence du Premier Ministre.

17 octobre

Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif, reçoit Gabriel Attal sur le stand du Mouvement associatif au Forum national des associations et des fondations.

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis son investiture en décembre 2015, le groupe des associations et fondations, dont les représentants associatifs sont proposés par Le Mouvement associatif, s'est engagé à être présent dans la totalité des formations de travail du Conseil.

Le groupe veille à y assurer l'expression de la parole associative mais aussi à porter une vision cohérente sur l'ensemble des grandes questions de société, en particulier autour des thématiques suivantes : le fait associatif, le dialogue civil, la place des citoyens dans le débat public, la lutte contre les inégalités, la cohésion sociale, la fraternité, l'accès de tous aux services publics.

VERS UN CONSEIL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le mouvement des « gilets jaunes » a marqué l'année 2019 du CESE, en particulier sur la place qui y est donnée aux citoyens.

2019

L'inclusion de la parole citoyenne dans les travaux

Le CESE a expérimenté au cours de l'année différents outils et méthodes de participation citoyenne : pétitions, tirage au sort, consultations… Par exemple, dans son avis « Fractures et transitions : réconcilier la France », contribution au Grand débat national, adopté le 12 mars 2019, le CESE a fait appel au tirage au sort citoyen, avec la participation de 28 citoyens à ses travaux.

Un nouveau cadre donné au projet de réforme du CESE

Le Président de la République a annoncé, le 25 avril 2019, dans le cadre de sa conférence de presse à l'issue du Grand débat national, une réforme du CESE, avec

- l'introduction de citoyens tirés au sort aux côtés de l'ensemble de la société civile représentée au CESE ;
- la reprise de l'ensemble des compétences de consultation en amont des projets de loi ;
- un changement de nom pour « Conseil de la participation citoyenne »

Le lancement de la Convention Citoyenne pour le Climat

Le 4 octobre 2019, le CESE lance la Convention Citoyenne pour le Climat : 150 citoyens tirés au sort se réunissent à 7 reprises au CESE pour émettre des propositions favorisant la transition écologique et sociale.

Cette démarche qui a vocation à se renouveler, s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives d'inclusion de la parole citoyenne dans les travaux de la 3e Assemblée de la République.

Marie-Claire Martel, administratrice du Mouvement associatif et conseillère au CESE, est membre du comité de gouvernance de la Convention.

Le Mouvement associatif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 04 OCTOBRE 2019

CONVENTION CITOYENNE :
POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, PLUS JUSTE, PLUS SOUTENABLE

Le Mouvement associatif est présent aujourd'hui au Conseil économique social et environnemental à l'occasion de l'ouverture de la Convention citoyenne pour le Climat pour réaffirmer son souhait qu'elle s'inscrive dans le long terme et soit l'opportunité de repenser plus largement le cadre de l'implication citoyenne.

Face à l'urgence sociale et écologique, Le Mouvement associatif souhaite que la Convention citoyenne pour le Climat constitue un moment de mobilisation des citoyens publiques en faveur d'une transition écologique juste.
Il faut que cette démarche s'inscrive dans une ambition de long terme à tous les échelons territoriaux, renouvellant et revitalisant la complémentarité entre la démocratie représentative, la société civile et plus pour la définition de l'intérêt général.

Le passage des intérêts individuels aux intérêts collectifs pour désuétude à l'intérêt général est une construction qui demande des moyens et du temps pour atteindre un équilibre partagé par tous.
L'adaptation aux transitions qui sont à l'œuvre dans le monde du travail, dans le numérique, dans la mobilité, aux changements climatiques, ne pourra se faire en laissant les plus fragiles de côté et il est nécessaire que cette ambition soit partagée et soutenue par tous.

Un cadre institutionnel doit être donné à la participation citoyenne. Le Conseil économique social et environnemental (CESE), tout d'union entre les pouvoirs publics et les citoyens, est l'institution répondant à cet enjeu. Le Mouvement associatif, en lien avec ses représentants et partenaires au CESE, travaille en ce sens depuis 4 ans.
Après les pétitions citoyennes, les plateformes participatives, les tirages au sort, les consultations sur nos travaux, la Convention citoyenne vient parfaire les moyens mis en place au sein du CESE pour favoriser la participation citoyenne.

Le Mouvement associatif porte des propositions pour aller plus loin dans cette prise en compte de la parole citoyenne. Il demande :

- qu'une loi d'orientation soit élaborée afin de renouveler les processus de concertation et de décision publique. Cette loi visant à revitaliser notre démocratie devra faire apparaître les conditions de l'implication de la société civile dans lesquelles il mobilise de nos concitoyens s'impliquent au quotidien ;
- la création d'un Fonds pour une Démocratie d'Initiative Citoyenne doté annuellement de 0% du montant total de l'argent public consacré au fonctionnement de la démocratie représentative. Il doit être un fonds de dotation pérenne et indépendant qui permettra aux acteurs locaux de mener à bien des actions décidées par eux-mêmes, à partir de leur expertise et au service de la collectivité.

Ce renforcement de la démocratie participative que nous appelons de nos vœux ne pourra se réaliser que si se développe parallèlement une véritable culture de l'éducation, de la mise en œuvre et de l'évaluation ci-constituée, au sein des services de l'Etat et des collectivités territoriales, des citoyens et avec les organisations de la société civile.

Aussi, conscient de ces enjeux, Le Mouvement associatif réunira, au lendemain des résultats de la Convention citoyenne, le 31 janvier 2020, 3000 acteurs et partenaires de la vie associative pour penser ensemble l'engagement de tous et notre citoyenneté.

Le Mouvement associatif
35, place Saint-Georges
75009 Paris
01 44 53 90 00
lemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif qui, en lien avec ses représentants et partenaires au CESE, porte depuis plusieurs années la question de la participation citoyenne, se félicite de ce début de transformation de l'institution et souhaite que ce soit l'opportunité de repenser plus largement le cadre de l'implication citoyenne dans la société.

2
avis

« L'éducation populaire, une exigence du 21e siècle »
co-rapporté par Jean-Karl Deschamps
(Groupe des associations)
et Christian Chevalier (Groupe UNSA) et adopté le 28 mai.

« Les métropoles : apports et limites pour les territoires »
co-rapporté par Yann Lasnier (Groupe des associations)
et Dominique Riquier-Sauvage (Groupe des professions libérales) et adopté le 23 octobre.

2
événements vie associative

12 février
Rencontres Culture organisées par la Cofac
+
3 juillet
Sommet Civil 7 coordonné
par Coordination Sud

3
commissions temporaires

Fractures et transitions : réconcilier la France
+
Éradiquer la pauvreté à l'horizon 2030
+
Générations nouvelles :
quelles promesses pour quel avenir ?

23
déclarations

Dont

12 mars
Pour l'avis du CESE
« Fractures et transitions : réconcilier la France »

Fractures et transitions : réconcilier la France

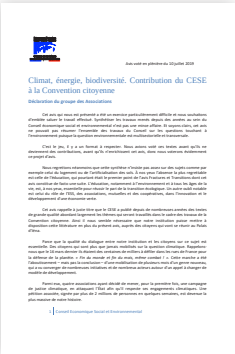
Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

10 juillet
Pour la contribution du CESE à la Convention Citoyenne pour le Climat : *« Climat, énergie, biodiversité »*

Le Mouvement associatif **dans les régions**

p.47
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

p.48
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

p.49
BRETAGNE

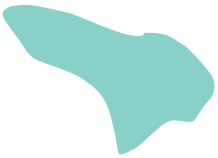

p.50
CENTRE-VAL DE LOIRE

p.51
GRAND EST

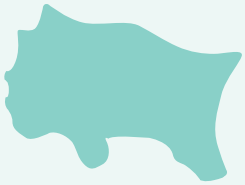

p.52
HAUTS-DE-FRANCE

p.53
ÎLE-DE-FRANCE

p.54
LA RÉUNION

p.55
NORMANDIE

p.56
NOUVELLE-AQUITAINE

p.57
OCCITANIE

p.58
PAYS DE LA LOIRE

p.59
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

PRÉSIDENTE
Sylvie Rivol

13 **MEMBRES**
CADECS, CELAVAR, CRAJEP, CROS, COFAC, UNAT, URFOL, URIOPSS, GRAINE, GESRA, FRANE, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

1 **PERSONNE QUALIFIÉE**
Joël Moulin

2 **SALARIÉES**

DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
Jeanne Baury

L'action de l'année

28 novembre : Associations, moteurs d'innovation sociale #2

Dans le cadre de la démarche PMAE (Petites et Moyennes Associations Employeuses) et en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole, Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a reconduit sa journée autour de l'innovation sociale.

> La journée a mobilisé :
- une dizaine d'intervenants : chercheur, élus, associations
- + de 130 participants

> Et a notamment proposé :
- Un décryptage de récits d'innovation sociale sur la base de témoignages associatifs
- un plateau radio consacré aux partenariats entre associations et collectivités pour le soutien aux dynamiques d'innovation sociale
- des ateliers pour découvrir l'outil « Capteurs d'innovation sociale » de l'Institut Godin
- 1 fresque de l'innovation sociale réalisée en direct par une facilitatrice graphique

MAIS AUSSI...

Connexions

Dans le cadre de la Commission Régionale Vie Associative et en partenariat avec le programme PANA d'Hello Asso, Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une journée régionale de réflexion et de montée en compétences sur l'accompagnement des associations dans la transition numérique.

Les participants, réunis dans 3 villes de la région, ont pu suivre en visioconférence la plénière consacrée aux témoignages et retours d'expérience, puis participer en présentiel à un des 3 ateliers proposés : mise en conformité RGPD, animation à distance, utilisation des réseaux sociaux.

Les associations en Auvergne-Rhône-Alpes

180 000
ASSOCIATIONS

1 700 000
BÉNÉVOLES

8 926
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

21 100
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

SOIT **9,9 %**
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

235 300
SALARIÉS

EN SAVOIR +

www.lemouvementassociatif-aura.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PRÉSIDENT
Vincent Clivio
puis Marie-Pierre Cattet

6 **MEMBRES**
CRAJEP, Ligue de l'Enseignement, COFAC, Coordination SUD, URAF, France Bénévolat

3 **RÉSEAUX ASSOCIÉS**
UNAT, URIOPSS, CROS

L'action de l'année

15 septembre :
Lancement de Bénévalibre

Lors du Grand Déj' des associations à Dijon, Bénévalibre, logiciel libre développé pour faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations, a été lancé. Que ce soit pour appréhender le dynamisme de ses bénévoles ou pour témoigner d'une activité importante auprès de ses financeurs, la mise en valeur du bénévolat est un besoin de plus en plus pressant pour les structures associatives : d'où la volonté d'un groupe d'associations de faire développer un outil ad hoc pour y répondre.

> Bénévalibre est un projet initié par le Crajep de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien financier de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Fondation du Crédit Coopératif, en partenariat avec l'April et Framasoft.

> Le Mouvement associatif Bourgogne Franche-Comté a suivi de près les avancées du projet et s'implique dans la pérennisation et la promotion de l'outil.

benevalibre.org

MAIS AUSSI...

Création du compte twitter du Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Les associations en Bourgogne-Franche-Comté

62 000
ASSOCIATIONS

570 000
BÉNÉVOLES

2 761
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

6 800
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

SOIT 10,8 %
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

78 500
SALARIÉS

EN SAVOIR +
lmabfc.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **DE BRETAGNE**

PRÉSIDENTE
Catherine Latour

16 **MEMBRES**
URIOPSS, URAF, CRAJEP,
La ligue de l'enseignement,
CROS, Kevre Breizh,
CELAVAR, UNAT,
Coordination Environnement,
Coordination Égalité-
Droits des femmes,
Collège territorial
infra-régional
(Espace associatif de Quimper,
Fédé B, RESAM, SEMAFOR)

2 **SALARIÉ.E.S**

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
Yannik Bigouin

EN SAVOIR +

www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh

L'action de l'année

28 septembre : Premières rencontres de la vie associative à Guingamp Paimpol Agglomération

Le Mouvement Associatif de Bretagne a co-organisé avec l'Agglomération une journée dédiée à la vie associative du territoire, avec 3 objectifs :

1. Favoriser l'interconnaissance entre associations et avec les collectivités
2. Valoriser et renforcer la dynamique associative et l'engagement de l'agglomération envers les associations.
3. Faire connaître les ressources du territoire : accompagnement, formations, dispositifs de soutien...

> À l'occasion de cette journée, de 150 participants, l'Agglomération et Le Mouvement associatif de Bretagne ont signé une charte des engagements réciproques.

> Cette charte a été co-construite au sein du groupe de travail « Vie associative », constitué d'associations du territoire, du Mouvement associatif de Bretagne et de l'Agglomération.

MAIS AUSSI...

Mise en place d'un plan d'actions pluriacteurs

La DRJSCS Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et Le Mouvement associatif de Bretagne ont co-construit une feuille de route vie associative dans laquelle sont définie les rôles, missions et champs d'actions de chacun.

Préparation des élections municipales

Un travail de plaidoyer a été mené dans le cadre des élections municipales, pour permettre la construction de relations durables entre collectivités locales et associations.

Les associations en Bretagne

75 000 ASSOCIATIONS

720 000 BÉNÉVOLES

3 576 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

9 300 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

99 000 SALARIÉS

SOIT **10,9 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

4 Représenter les dynamiques associatives

EN RÉGION

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉSIDENT
Jean-Michel Delaveau
puis François Millien

8 MEMBRES
CRAJEP, CROS,
France Nature Environnement,
La Ligue de l'enseignement,
UNAT, URAF, URIOPSS, CRIJ

7 SALARIÉ.E.S
et
1 STAGIAIRE

DIRECTRICE
Gaëlle Payet

EN SAVOIR +

www.lemouvementassociatif-cvl.org

L'action de l'année

14 juin : Lancement du Consortium « Le Numérique pour Tous en Centre-Val de Loire »

Dans la perspective d'une amélioration et d'une plus grande cohérence de l'offre de médiation numérique sur tous les territoires de la région, le Conseil régional, le GIP RECIA, Le Mouvement Associatif Centre – Val de Loire, le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et la Ligue de l'Enseignement ont souhaité former un consortium.

> Le GIP Récia pilote le projet, tandis que Le Mouvement associatif coordonne et outille les référents sur les territoires (CRIJ et Ligue de l'Enseignement).

> Le projet se constitue de 2 étapes :
- la réalisation d'un état des lieux de la médiation numérique, à l'échelle des bassins de vie, à travers des rencontres avec les acteurs de terrain.
- des expérimentations sur 7 territoires pilotes, en réponse aux problématiques rencontrées.

MAIS AUSSI...

1re COP régionale

La Région Centre-Val de Loire a lancé la 1re COP régionale pour mobiliser tous les acteurs du territoire autour des enjeux climatiques et sociaux.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et ses réseaux membres ont choisi de s'y engager pour mettre en lumière les pratiques des associations en ce sens.

Depuis plusieurs années, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire s'inscrit dans une démarche écologique. En plus de mettre en place des actions responsables et durables en faveur de l'environnement, il sensibilise et accompagne les associations sur ces questions.

Les associations en Centre-Val de Loire

55 000 ASSOCIATIONS

510 000 BÉNÉVOLES

2 295 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

6 400 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

63 200 SALARIÉS

SOIT **9,2 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

L'UNION DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS GRAND EST

CO-PRÉSIDENTS
Piero Calvisi, Thomas Dubois et Alain Meyer

9 **MEMBRES**
Alsace Mouvement associatif, Lorraine Mouvement associatif, Mouvement associatif de Champagne-Ardenne, CROS, Ligue de l'enseignement, CRAJEP, URIOPSS, URAF, UNAT

6 **SALARIÉ.E.S**

DIRECTRICES
Alsace : Caroline Josseaume
Lorraine : Céline Marchand
Champagne-Ardenne : Maria Galland

EN SAVOIR +

www.lemouvementassociatif-grandest.org

L'action de l'année

16 novembre : Rencontres régionales de la vie associative

Pour leur 2e édition, les Rencontres régionales de la vie associative avaient pour objectif d'initier échanges et débats entre fédérations, coordinations et têtes de réseaux associatives, en présence de représentants de l'État et de la Région Grand Est, autour des enjeux de la vie associative régionale et nationale.

> Près de 100 participants, représentant plus de 50 structures ont échangé autour de 4 enjeux actuels du secteur associatif :

- Quelle place pour le débat citoyen dans les associations ?
- Le rôle des têtes de réseau : présentation du travail mené par le Mouvement associatif,
- Relations collectivités et têtes de réseaux / coordinations / fédérations : militants partenaires ou militants prestataires ?
- Outils et dispositifs au service de l'emploi associatif en Grand Est..

> La journée avait pour grand témoin Yannick Blanc, président de Futuribles et vice-président de la Fonda.

MAIS AUSSI...

Programme de montée en compétences à destination des bénévoles associatifs

L'Union des Mouvements associatifs Grand Est propose avec le soutien de la Région Grand Est, des modules de formation gratuits à destination des bénévoles associatifs du territoire

Une vidéo en motion design a été réalisée pour promouvoir le programme.

Les associations en Grand est

105 000 ASSOCIATIONS

1 150 000 BÉNÉVOLES

4 183 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

11 400 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

154 000 SALARIÉS

SOIT **10,3 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF HAUTS-DE-FRANCE

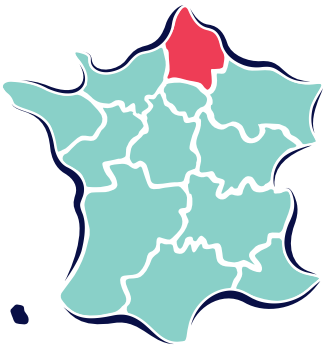

PRÉSIDENTE
Florence Domange

13 **MEMBRES**
AROFESEP, COFAC, CRAJEP
CROS, EPI, GRIEP,
La ligue de l'enseignement,
PICARDIE NATURE, UNAT,
URACEN, URAF, URIOPSS, UROC

10 **SALARIÉS**

DIRECTRICE
Claire Bizet

EN SAVOIR +
www.lmahdf.org

L'action de l'année

1er juillet : le rendez-vous des partenaires de la vie associative

Chaque année, à la date anniversaire de la Loi 1901, Le Mouvement associatif Hauts-de-France organise une journée autour des enjeux de vie associative en région.

> En 2019, les échanges ont notamment tourné autour de :
- de la Charte des engagements réciproques
- de la transition écologique et solidaire
- d'initiatives associatives et citoyennes
- de projets européens

> La centaine de participants a également pu déambuler sur les stands proposant des ressources sur la vie associative.

« Le 1er juillet est l'anniversaire de la loi 1901 de la liberté d'association. Si cette liberté semble durablement acquise, le combat s'est déplacé : il s'agit désormais de garantir les moyens donnés aux citoyens pour s'associer et poursuivre leurs projets. Mais outre l'obtention des moyens, l'objectif est également, et peut-être surtout, de donner une place aux associations dans la construction des politiques publiques. »

Florence Domange, Présidente du Mouvement associatif Hauts-de-France.

MAIS AUSSI...

État des lieux de la vie associative en Hauts-de-France

Le Mouvement associatif Hauts-de-France prend, chaque année, le pouls auprès des « techniciens » de la vie associative (chargé.e.s de mission des collectivités, salarié.e.s dans une structure de l'accompagnement, au sein d'une tête de réseau régionale ou dans une structure d'appui au niveau local) pour faire remonter les constats de la vie associative du terrain.

Ces constats permettent de construire un état des lieux de la vie associative en Hauts-de-France, répartis en 4 thématiques : action publique ; engagement/bénévolat ; financement ; emploi.

Les associations en Hauts-de-France

107 000
ASSOCIATIONS

1 020 000
BÉNÉVOLES

4 914
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

11 200
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

SOIT **11,3 %**
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

170 600
SALARIÉS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ÎLE-DE-FRANCE

PRÉSIDENT
François Henrion

10 MEMBRES
CADECSIF, COFACRIF, CRAJEP, CROSIF, CTRC, FONDA, GRAINE, Ligue de l'Enseignement, UNAT, URIOPSS

CHARGÉE DE LA COORDINATION
Céline Recchia
(membre du conseil d'administration)

EN SAVOIR +

iledefrance@lemouvementassociatif.org

L'action de l'année

16 novembre : Rencontres régionales de la vie associative

Pour permettre aux acteurs associatifs de la région de partager leurs réalités, pratiques, interrogations, attentes, Le Mouvement Associatif d'Île-de-France a organisé une rencontre.

3 ateliers ont rythmé les échanges :

> **Engagement** Le milieu associatif est mis à mal par les pouvoirs publics et est de moins en moins entendu : alors à quoi bon s'engager ?

> **Jeunes** La crise de l'engagement chez les jeunes n'existe pas. Et pourtant, 47% des associations s'inquiètent du renouvellement de leur force bénévole, et 39% du renouvellement de leurs cadres dirigeants.

> **Emploi** La diversité dans les typologies des associations employeuses et des cadres d'emplois permet-elle de parler « d'emploi associatif » ?

MAIS AUSSI...

Co-construction de la Charte parisienne des engagements réciproques

Le Mouvement associatif d'Île-de-France a participé aux travaux de co-construction de la Charte des engagements réciproques signée le 11 juillet entre la Ville de Paris et les associations parisiennes. Aujourd'hui le travail partenarial se poursuit pour préparer le Conseil Parisien des Associations.

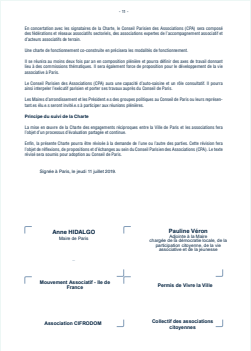

- 1 -

En concertation avec les signataires de la Charte, le Conseil Parisien des Associations (CPA) sera composé des fédérations et réseaux associatifs sectoriels, des associations expertes de l'accompagnement associatif et d'acteurs associatifs de terrain.

Une charte de fonctionnement co-construite en précisera les modalités de fonctionnement.

Il se réunira au moins deux fois par an en composition plénière et pourra définir des pans de travail dormant les à des commissions thématiques. Il sera également force de propositions pour le développement de la vie associative à Paris.

Le Conseil Parisien des Associations (CPA) aura une capacité d'auto-saisine et un rôle consultatif. Il pourra ainsi interpeller l'exécutif parisien et porter ses travaux auprès du Conseil de Paris.

Les Maires d'arrondissement et les Président.e.s des groupes politiques au Conseil de Paris ou leurs représentant.e.s élu.e.s seront invité.e.s à participer aux réunions plénières.

Principe du suivi de la Charte

La mise en œuvre de la Charte des engagements réciproques entre la Ville de Paris et les associations fera l'objet d'un processus d'évaluation partagée et continue.

Enfin, la présente Charte pourra être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties. Cette révision fera l'objet de réflexions, de propositions et d'échanges au sein du Conseil Parisien des Associations (CPA). Le texte révisé sera soumis pour adoption au Conseil de Paris.

Signée à Paris, le jeudi 11 juillet 2019.

Anne HIDALGO
Maire de Paris

Pauline Véron
Adjointe à la Maire
chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse

Mouvement Associatif - Ile de France

Permis de Vivre la Ville

Association CIFRODOM

Collectif des associations citoyennes

Les associations en Île-de-France

230 000 ASSOCIATIONS

2 150 000 BÉNÉVOLES

14 338 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

27 200 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

323 400 SALARIÉS

SOIT **6,8 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE LA RÉUNION

PRÉSIDENT
Jean-François Beaulieu

5 MEMBRES
CROS,
La ligue de l'enseignement,
UDAF, CRAJEP, URIOPSS

EN SAVOIR +

reunion@lemouvementassociatif.org

L'action de l'année

17 décembre : Conférence Régionale de la Vie Associative et de l'Engagement Solidaire

Le Mouvement associatif de La Réunion et les services de l'Etat ont organisé une grande journée autour des enjeux associatifs avec le soutien des services de l'État, de l'Université, des collectivités territoriales, du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE).

> Les 300 participants de la journée ont assisté à 2 tables rondes :
- La charte des engagements réciproques, c'est du concret !
- Demain, la vie associative et ses enjeux.

> À cette occasion, Le Mouvement associatif a mis en place le village associatif « Kaz Asso Ek Zot ! ».

MAIS AUSSI...

Rencontre avec Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

« Le monde associatif souhaite davantage de confiance, de complémentarité, de convergence au sein même des différents services internes de l'État, entre les collectivités et le mouvement associatif. Une plus grande implication des têtes de réseaux en amont de toute conception d'action de politique public, de suivi et d'évaluation est vivement attendue par tout le tissu associatif. »
Jean-François Beaulieu, président du Mouvement associatif de La Réunion, lors de son discours devant Gabriel Attal, le 23 février, à la Préfecture de la Réunion.

Réunion de travail entre les CCEE de l'Outre-Mer et Le Mouvement associatif

Le 29 mai, Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif et Marie-Claire Martel, secrétaire générale du Mouvement associatif, ont échangé avec des représentants de différents CCEE ultramarins sur la structuration de la vie associative en Outre-Mer, en s'appuyant sur l'exemple du Mouvement associatif de la Réunion.

Les associations à La Réunion

15 000 ASSOCIATIONS

137 000 BÉNÉVOLES

1 040 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

1 485 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

17 430 SALARIÉS

SOIT **11,3 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **DE NORMANDIE**

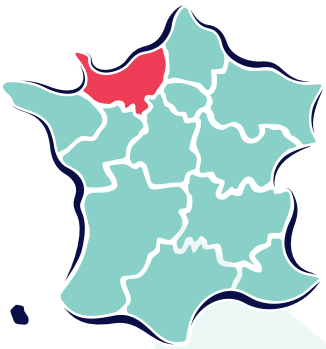

PRÉSIDENT
Michel Horn

10 MEMBRES
Environnement (GRAPE, GRAINE), Ligue de l'Enseignement, URIOPSS, Ligue des droits de l'Homme et Citoyens et Justice, L'ESPER, CRAJEP, UNAT, CROS, Familles rurales, URAF

1 SALARIÉE

CHARGÉ DE MISSION
Belgin Leguede

EN SAVOIR +

www.lemouvementassociatif-normandie.org

L'action de l'année

21 janvier : point de départ des « rencontres associatives territoriales ».

Dans le cadre du Grand débat national, Le Mouvement Associatif de Normandie a décidé de solliciter ses coordinations membres, et à travers elles, leurs fédérations et associations, pour organiser des « rencontres associatives territoriales ». Ces rencontres sont pensées en 2 temps :

1. Temps d'échanges sur la perception par les associations du mouvement des « Gilets jaunes » sur leur territoire.
2. Temps de réflexion : Quelles revendications et propositions du monde associatif pour développer une démocratie du dialogue civil, plus délibérative et plus participative, en tout cas permettant la co-construction des politiques publiques ?

MAIS AUSSI...

Création d'une cartographie en ligne

Suite aux projets engagés en 2017 et 2018, a été mis en ligne un outil permettant de situer les associations adhérentes au Mouvement associatif de Normandie. Ceci pour mieux visualiser la couverture du territoire.

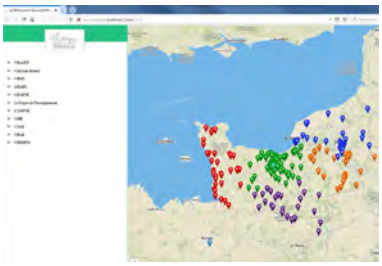

Les associations en Normandie

63 000 ASSOCIATIONS

570 000 BÉNÉVOLES

2 839 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

7 400 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

88 000 SALARIÉS

SOIT **10,2 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

PRÉSIDENT
Patrick Leresteux

20 MEMBRES
CELAVAR, COFAC, CRAJEP, CROS, FNE, FRALA, FRANA, GRAINE
La ligue de l'Enseignement
RADSI, RAHMI, RIM, UNAT
URAF, URIOPSS, Fonda
Passerelles et compétences,
CAFIPP Poitou-Charentes, CEDD
Poitou-Charentes, CJDH

1 SALARIÉE

COORDINATRICE RÉGIONALE
Amandine Meyran

EN SAVOIR +

nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

L'action de l'année

État des lieux et propositions pour la vie associative en Nouvelle-Aquitaine

Tout au long de l'année 2019, Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est allé à la rencontre des acteurs associatifs dans leurs départements pour poser les bases d'une parole associative commune, utile et créative.

> À travers 11 rencontres, 437 acteurs associatifs ont dressé des constats et 30 propositions pour soutenir et renforcer la vie associative dans leurs territoires.

MAIS AUSSI...

6 décembre : 2e Rencontres Régionales de la Vie Associative

Inscrites dans la charte régionale des engagements réciproques, ces rencontres s'ancrent comme un rendez-vous bisannuel de dialogue entre les partenaires publics et les associations de la région.

30 septembre : 2e Rencontres des expert.e.s associatifs du FDVA 2

Pour la 2e année, Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et le CRAJEP accompagnent les expert.e.s associatifs du Fonds de Développement de la Vie Associative pour faciliter leur participation au sein de ces espaces de dialogue entre acteurs publics, élus locaux, experts associatifs et parlementaires autour de la vie associative.

Les associations en Nouvelle-Aquitaine

140 000 ASSOCIATIONS

1 300 000 BÉNÉVOLES

7 054 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

15 300 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

161 000 SALARIÉS

SOIT **10,2 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **OCCITANIE**

PRÉSIDENTE
Claudine Périé

14 MEMBRES

ARRA, BGE, CORERPA, CRAJEP, CROS, CROSI, Fédération des acteurs de la solidarité, FNE, GRAINE, La Ligue de l'Enseignement, UR-CIDFF, UNAT, URAF, URIOPSS

7 SALARIÉ.E.S

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
Erwann Favre

L'action de l'année

11 janvier : Rencontre entre les associations toulousaines et le conseil régional

Sous l'impulsion de Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie, Le Mouvement associatif Occitanie a organisé une rencontre entre les services du Conseil Régional et les associations situées en Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Toulouse.

> L'objectif de cette rencontre était de permettre un échange et une formalisation de propositions d'attentes et d'amélioration entre les associations et la région (simplification des demandes de subvention, impact de la mise en concurrence des associations par le mécanisme de marché, partenariats entre associations et Institutions...).

> Cette demi-journée a réuni une centaine d'acteurs associatifs du territoire et s'est articulée autour de 3 ateliers (sport, culture et insertion professionnelle) co-animés par des associations du territoire et des réseaux membres du Mouvement associatif Occitanie.

MAIS AUSSI...

Échanges avec le Maire de Toulouse autour du Parcours Adress

Le parcours ADRESS (Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Économie Sociale et Solidaire) est un dispositif d'accompagnement à la création d'activités dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire sur Toulouse Métropole porté par Le Mouvement associatif Occitanie.

Le 10 mai, 5 projets du Parcours ADRESS (Les alchimistes, Ethikis ad Civis, ETIC Emballages, Espaces de la Mode Toulousaine, Applicolis) ont été présentés à Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Vice-Président de Toulouse Métropole.

Les associations en Occitanie

150 000 ASSOCIATIONS

1 400 000 BÉNÉVOLES

7 684 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

15 900 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

167 500 SALARIÉS

SOIT **11,1 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

EN SAVOIR +

lemouvementassociatif-occitanie.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE

PRÉSIDENT
Alain Forest

11 MEMBRES
CRAJEP, CROS, UNAT, URAF, URIOPSS, France Bénévolat, Ligue de l'enseignement, FNE, Fédération des acteurs de la solidarité, FRAP , COORACE

1 SALARIÉE

COORDINATRICE
Alice Dupin

EN SAVOIR +
lemouvementassociatif-pdl.org

L'action de l'année

Lancement officiel du **portail régional de formation des bénévoles**

Après plus d'un an de travail avec ses membres et ses partenaires, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a officiellement lancé en novembre 2019 son portail régional de formation des bénévoles.

Les objectifs du portail sont de :
- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser les mutualisations et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation
- Disposer d'une cartographie régionale de l'offre de formation des bénévoles

> Le plan de communication dédié au portail a été conçu en mutualisation avec le Mouvement associatif de Bretagne disposant d'un portail de formation similaire et avec l'appui du Mouvement associatif national.

MAIS AUSSI...

Les premières rencontres régionales des acteurs de l'accompagnement de la vie associative

Le Mouvement associatif Pays de la Loire s'est associé avec la DRDJSCS et les CRIB départementaux pour organiser, le 6 décembre, une rencontre régionale des acteurs de l'accompagnement de la vie associative.

Au travers d'ateliers participatifs, d'études de cas pratiques et de présentations de nouveaux outils, les 75 participants ont pu échanger sur leurs expériences et leurs compétences. En fin de journée, un travail de repérage des enjeux et besoins des acteurs en région a été réalisé pour pouvoir proposer en 2020 des réponses adaptées permettant d'apporter un appui à la fonction d'accompagnement des associations.

Les associations en Pays de la Loire

89 000 ASSOCIATIONS

700 000 BÉNÉVOLES

4 059 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

12 875 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

127 750 SALARIÉS

SOIT **13 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **SUD PACA**

PRÉSIDENT
Yannick Gallien

41 MEMBRES
ADL, ADPEP13 Pupilles Enseignement Publlic, AFEV, AFOCAL, AIL 13, La ligue de l'enseignement, ALF, AROEVEN, APF, CADECS, CEMEA, Compagnons Bâtisseurs, CORAC, CRIJ, CROS, Culture et Liberté, EEDF, École des Parents, FR Maisons Familiales et Rurales, FRANCAS, FNE, FRMJC, FSGT, GRAINE, IFAC, Inter Asso Avignon, JPA, Leo Lagrange Méditerranée, Loisirs Provence Méditerranée, Pays d'Aix Association, Peuple & Culture, Relais int. Jeunes Clairvallon, Scouts-Guides de France, Tête de l'Art - UFCV, UNAT, Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux, URAF, URFOL, URHAJ, URIOPSS - VTF

4 SALARIÉ.E.S

DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
Sandra Castebrunet

EN SAVOIR +

lemouvementassociatifsudpaca.org

L'action de l'année

26 juin : Promotion de l'apprentissage

Dans le cadre de son plan d'actions avec la Région Sud, Le Mouvement Associatif Sud PACA a organisé en partenariat avec le CFA Futurosud, le CRIJ et Uniformation, un temps de rencontre, d'échange et d'information autour des filières d'apprentissage.

> Étaient présents des responsables associatifs, des CFA, des professionnels de l'insertion professionnelle, ainsi que des jeunes en recherche de contrats d'apprentissage.

> Le Mouvement Associatif Sud PACA a une longue expérience de travail sur les questions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Outre sa particularité d'être reconnu CRAJEP pour la région Sud PACA, il est en effet depuis plus de 20 ans l'organisme gestionnaire du Fond d'Aide aux Jeunes, dispositif mis en place par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour accorder des aides financières exceptionnelles et ponctuelles aux jeunes en difficulté.

MAIS AUSSI...

28 février : Débat « Associations, une réponse aux crises actuelles ? »

Dans le cadre du Grand débat national, Le Mouvement associatif et Le Mouvement associatif Sud PACA ont organisé à Marseille, un débat public autour des enjeux associatifs territoriaux en présence notamment de Gabriel Attal, Secrétaire d'État en charge de la vie associative, Nadia Bellaoui, garante du Grand débat national, Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif, Yannick Gallien, président du Mouvement associatif Sud PACA et plus de 150 autres acteurs associatifs.

Les associations en Provence-Alpes-Côtes-d'Azur

120 000 ASSOCIATIONS

1 130 000 BÉNÉVOLES

6 148 NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES EN 2019

12 100 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

133 000 SALARIÉS

SOIT **9,4 %** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

5 Rendre

La force associative est une puissance qui se méconnaît. Une puissance citoyenne, une puissance économique, une force de l'innovation et des solutions du quotidien pour répondre aux besoins du pays. Une force qui doit gagner en visibilité. Car la vie associative se défend mais se montre aussi.

visible l'action associative

p. 62 > **La Com' en chiffres**

p. 64 > **Les 12 AssosInfos de 2019**

p. 68 > **Le fil twitter de l'année**

p. 70 > **La playlist vidéo 2019**

5 Rendre visible l'action associative

LA COM' EN CHIFFRES

5
newsletters
&
bulletins
infos-membres

3
publications

11
communiqués
de presse

Près de
300
retombées média

WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

41 065
visiteurs en 2019

10 000	7 247	2 999	15 258
abonnés			vues

+ de 15 événements

4 réunions d'information

21 janvier, 21 février & 18 mars
Temps de présentation du Guide
Mieux comprendre l'action des
têtes de réseau associatives

17 avril
Soutien à la formation des
bénévoles : Comment faire évoluer
l'appel à projets FDVA formation ?

2 Piment dans l'assoc'

18 février
Associations :
pigeons du web ?

15 septembre
SNU : engagement
ou enrôlement ?

1 formation

16, 17 & 18 septembre
Asso Data Literacy
Former les acteurs associatifs
à la culture des données.

2 webinaires

7 février
Compte engagement citoyen :
comment ça marche ?

15 mai
Mieux comprendre l'action
des têtes de réseau associatives

2 débats

28 février
Associations, une réponse
aux crises actuelles ?

14 mai
#ÉlectionsEuropéennes :
Grand oral des candidats

3 temps forts

3 avril
Remise des
Waldeck,
Prix du
Mouvement
associatif

4 novembre
Lancement du
programme
Les réseaux en
têtes !

30 novembre
Hackathon
À l'asso des
données

LES 12 ASSOSINFOS DE 2019

1
Le mouvement des « gilets jaunes »

UN DÉSIR INÉDIT D'ASSOCIATION

Le Monde

... Le mouvement des *« gilets jaunes »* marque un tournant politique dans le quinquennat, mais aussi, plus profondément, une volonté commune d'échanger et de vivre ensemble autrement. Un désir inédit d'association et de lien social se manifeste spontanément, soutenu dès l'origine par près de 80 % des Français. L'allusion à 1968 n'est pas fortuite ; on se parle sans retenue dans la rue entre inconnus. Sur les places, les ronds-points, on interpelle sur les salaires, les fins de mois, les retraites ; on mange ensemble, on partage l'ordinaire dans un moment extraordinaire où on se sent aussi pleinement citoyen en réinventant une démocratie à échelle humaine.

On ne comprendrait pas la résistance et la persistance des *« gilets jaunes »*, jour et nuit, dans le froid et sous la pluie, en dépit du travail, des enfants, du quotidien, si ne se manifestait aussi le plaisir d'être associé ensemble, sous aucune autorité, commandement ou organisation centrale. Des milliers d'associations informelles à l'échelle des ronds-points se réunissent le temps d'une manifestation le plus souvent pacifique. ...

Tribune de Roger Sue, sociologue et administrateur de La Fonda et de Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif.

2
L'envie d'engagement

LA SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT, UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Gazette santé social

... Sous ses formes actualisées, l'envie d'engagement est toujours là et il faut la soigner. Des risques de récupération politique planent, amorcés par les procédures d'appel à projets et la commande publique, qui pourraient conduire l'État à se défausser sur les associations et leurs bénévoles. *« La société de l'engagement ne se décrète pas par le haut ; l'envie d'engagement naît d'une quête de sens et témoigne de la vitalité citoyenne »*, avertit Philippe Jahshan. Dès lors, il insiste sur le *« climat de confiance »* nécessaire au développement d'une société de l'engagement. ...

3
L'importance du rôle des associations

ASSOCIATIONS, ÉCOLES DE LA CITOYENNETÉ

Politis

... Les grands lieux de socialisation qu'étaient au XXe siècle les partis politiques ou les syndicats remplissent beaucoup moins cette fonction aujourd'hui. Les citoyens repensent leur connexion avec les autres de façon plus horizontale. La perte de confiance dans le pouvoir du vote ou du dialogue social pousse de plus en plus à l'engagement direct. Cette évolution interroge même les formes les plus instituées de nos associations dans leur capacité à renouer avec le fait associatif et à revitaliser en leur sein propre le sens de l'engagement collectif et démocratique ; elle invite au renouvellement des formes d'action et du partage des responsabilités. Si les acteurs associatifs s'interrogent de plus en plus sur leurs modèles, c'est confiants dans l'actualité et la grande modernité du fait associatif qu'ils doivent le faire, c'est-à-dire dans sa capacité unique à refaire *« lien et société »* dans des environnements où l'individualisation et la compétition demeurent les formes les plus promues pour distinguer échecs et réussites dans la vie.

Aussi le mouvement associatif constitue-t-il une force vitale pour le pays. Parce qu'il permet de recréer ou de maintenir des liens sociaux et qu'il constitue un tissu de résilience dont notre société bénéficie dans toutes ses dimensions et dont on voit l'utilité dans les moments où elle est violemment secouée. ...

4
La réforme statutaire du Mouvement associatif

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ÉLARGIT SES RANGS

Le fil CIDES

... Les membres du Mouvement associatif, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont adopté de nouveaux statuts le 21 mars. Principale évolution : l'ouverture de l'adhésion à de nouvelles catégories d'acteurs, au-delà des têtes réseaux associatifs.

Il fallait « faire mouvement ». Le Mouvement associatif a entériné un changement statutaire lors d'une assemblée générale extraordinaire le 21 mars dernier. Une charte de principes a été validée et les statuts ont été modifiés afin d'intégrer de nouvelles catégories de membres.

Jusque-là seules les têtes de réseau associatives pouvaient prétendre à adhérer au Mouvement associatif. Ce regroupement permettait à l'ex Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), devenue Le Mouvement associatif, de revendiquer la représentation d'une association sur deux en France.

Désormais, trois nouvelles catégories d'acteurs peuvent adhérer :

- Les associations nationales dotées d'un ancrage sur l'ensemble du territoire.
- Des réseaux qui regroupent en leur sein des acteurs divers et pas uniquement associatifs.
- Les membres de membres. Autrement dit, une association adhérente d'une tête de réseaux déjà membre du Mouvement associatif.

...

5
Les modèles socio-économiques

LA DIVERSITÉ DES MODÈLES ET LEUR RÉSISTANCE À TOUTE STANDARDISATION FONT FORCE DE RÈGLE

Jurisassociations

... La reconnaissance des spécificités du modèle socio-économique associatif reste un combat à gagner dans un contexte qui l'a particulièrement malmené depuis 15 ans. De fait, la prédominance du prisme concurrentiel dans l'économie, conjuguée à la baisse des financements publics, a fragilisé les acteurs associatifs, suscitant des interrogations sur les moyens de concilier l'éthique du projet et la pérennisation des activités.

Or il faut ici rappeler, comme l'exprime Jean-Louis Laville, que l'économie associative n'obéit pas à une logique d'accumulation, ni à un comportement dicté par les calculs de rentabilité et d'utilité individuelle, mais qu'elle met en œuvre une activité non séparable du collectif dans lequel elle s'insère et reposant sur ses seules richesses, la force du travail et de l'engagement. Aussi, toute politique de financement pour le soutien de l'activité associative doit-elle toujours s'accompagner d'une attention accrue à sa nature et aux missions qu'elle remplit. ...

6
L'après gilets jaunes

RECONSTRUIRE LE COLLECTIF ET REBÂTIR LA CONFIANCE

L'ENA hors les murs

... Être bien dans son lieu de vie, c'est avoir certes un emploi, c'est avoir l'accès aux services de base, éducation, santé, transports et c'est avoir un environnement sain ; à tout cela, les associations contribuent, mais c'est aussi et en soi, de pouvoir bénéficier de lieux de sociabilité et d'associativité développés. Tocqueville disait que l'art de s'associer était la première des sciences !

Une société qui va bien est une société riche d'associations et qui sait mettre cet art au bénéfice de ses politiques publiques. ...

7
L'appel des acteurs de la générosité

NON À UNE NOUVELLE ÉCONOMIE AU DÉTRIMENT DES ACTEURS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Parisien

... Le gouvernement vient d'annoncer une baisse du taux de réduction d'impôt du mécénat des entreprises de 60% à 40% à partir d'un seuil de 2 millions d'euros de dons. Cette mesure, qui met à mal l'existence et pérennité de projets d'intérêt général menés par des associations et fondations, est en totale contradiction avec les engagements du candidat Macron à développer le mécénat des particuliers comme des entreprises et à garantir un environnement fiscal stabilisé pour le mécénat durant le quinquennat...

Le mécénat des entreprises est une chance pour notre pays. Comme tous les secteurs, celui de la philanthropie se doit de poursuivre son travail d'amélioration continue en matière de déontologie et de transparence. Les entreprises mécènes y participent activement.

Cette mesure comptable n'apporte aucune plus-value sur ces questions. Notre société a besoin de la mobilisation de toutes les forces vives pour la préservation d'une société équitable.

Nous appelons donc nos élus à reconnaître le rôle essentiel de la générosité et de l'engagement dans le contrat social du pays. ...

8
L'attente du « grand plan » annoncé pour la vie associative

NOUS ATTENDONS TOUJOURS UNE VRAIE POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Croix

La Croix : *Le secrétaire d'État Gabriel Attal a annoncé dans un entretien au Parisien qu'il débloquait 28 millions d'euros pour les associations. Est-ce à la hauteur du « grand plan » promis par Emmanuel Macron au printemps en réponse au mouvement des « gilets jaunes » ?*

Philippe Jahshan : *Clairement non. La mesure annoncée n'est pas nouvelle puisqu'elle était déjà contenue dans la feuille de route annoncée par le gouvernement en novembre 2018. Dans cette feuille de route, il était déjà question de budgéter la création de 4 000 postes pour soutenir les associations. Là, il nous dit que ça représente 28 millions d'euros d'ici à 2022. Très bien. Mais, en aucun cas cette mesure ne peut à elle seule tenir lieu de « grand plan » pour la vie associative.*

En amont de cette feuille de route, en juin 2018, nous avions remis un rapport au premier ministre pour demander les moyens d'une véritable politique associative. Aujourd'hui, le monde associatif connaît de nombreuses mutations et il a besoin d'être accompagné pour les traverser. Pour développer de nouveaux projets associatifs, il faut à la fois de l'argent, des moyens juridiques et de la formation.

Or, le budget du Fonds de développement de la vie associative (FDVA), doté de 33 millions d'euros pour l'instant, reste très faible au regard des besoins de 1,5 million d'associations. Nous demandons une perspective pluriannuelle avec un objectif de 230 millions d'euros d'ici à la fin du quinquennat pour en faire un vrai levier de développement. ...

9
La question du soutien de l'État aux associations

DES RELAIS INDISPENSABLES

Le Monde

... Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif, considère qu'aujourd'hui *« il y a un chantier à engager pour redéfinir une doctrine partagée du financement des associations et de l'intérêt général, qui reconnaît, protège et préserve leur caractère non lucratif, et se fonde à la fois sur un équilibre entre un État qui assume son rôle d'investisseur dans le développement associatif, et qui engage avec les acteurs une politique ambitieuse d'accompagnement du secteur à la diversification ».*

Sachant que le monde associatif pèse 113 milliards d'euros de budget et qu'*« il remplit des parties essentielles des missions publiques, considérer que ce n'est plus à l'Etat de financer l'action associative, ce n'est pas neutre ». « L'État se doit de préciser sa position, cela concerne au-delà des associations la société tout entière »*, souligne-t-il [...]

« Au vu de la dimension multisectorielle de la question associative et de l'étendue de son rôle dans la société française, le pilotage de la vie associative et plus globalement le développement de l'économie sociale et solidaire devraient recouvrir une dimension plus interministérielle dans l'appareil gouvernemental », conclut le président du Mouvement associatif. ...

10
Le Service Civique

SERVICE CIVIQUE :
« MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, INVESTISSONS DANS CE QUI MARCHE ! »

Le Parisien

... À l'heure où notre pays fait appel à la cohésion républicaine, et où le gouvernement veut lancer un nouveau service national, il nous faut poursuivre le développement du service civique, afin d'être en mesure de le proposer peu à peu à tous les jeunes ! Freiner la dynamique de développement du Service Civique reviendrait à mener une politique publique contradictoire en n'investissant pas dans un dispositif d'utilité sociale qui a aujourd'hui fait ses preuves.

Le service civique est un outil de réconciliation républicaine, de mixité sociale, de développement de l'esprit d'engagement et d'ouverture au monde. Nous en appelons à la continuité des politiques publiques et à la cohérence de la politique gouvernementale : investissons dans ce qui marche, investissons dans un développement réellement ambitieux du service civique. Il en va de notre avenir, il en va de l'avenir des jeunes et de notre cohésion sociale. ...

11
Le développement du FDVA

FAIRE DU FDVA UN OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Jurisassociations

... Avec sa gouvernance pluriacteurs structurée au niveau territorial, le FDVA pourrait devenir le lieu où se construit et se déploie une politique de soutien à la vie associative pensée collectivement par les acteurs et financeurs au bénéfice de leur territoire.

Soutien à la formation des bénévoles, au fonctionnement et à l'innovation associative, mais aussi soutien aux dispositifs d'information et d'accompagnement territoriaux et aux projets structurants des têtes de réseau : autant de missions indispensables qui pourraient enfin se voir dotées de moyens plus en adéquation avec les besoins. Un horizon qui semble aujourd'hui atteignable, mais pour lequel notre mobilisation collective reste plus que jamais nécessaire. ...

12
Les associations face aux nouveaux modèles économiques

LES ASSOCIATIONS CHERCHENT LEUR PLACE

Associations mode d'emploi

... Le Mouvement associatif tire pourtant régulièrement la sonnette d'alarme. Philippe Jahshan, son président, s'est adressé à Gabriel Attal en juin dernier en parlant d' *« urgence »*, d'*« un avenir qui demeure flou »*, de *« fragilisation des associations » : « la vie associative a besoin de perspectives et de confiance en ce qu'elle est et pour ce qu'elle porte dans le pays, y compris quand cela prend des formes d'une expression critique aux options politiques du moment »*.

Même le très sérieux et officiel HCVA fait entendre une voix plutôt critique comme dans son rapport de juillet dernier sur le rôle et la place des associations face aux nouveaux modèles d'entreprise. ...

LE FIL TWITTER DE L'ANNÉE

17 janvier

05 juin

03 avril

28 mai

7 février

28 février

14 mai

14 juin

27 août

27 août

29 novembre

25 septembre

18 décembre

15 octobre

LA PLAYLIST VIDÉO

UN PETIT APERÇU DE L'ACTUALITÉ 2019 DES MEMBRES NATIONAUX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF VIA LES VIDÉOS POSTÉES.

PRÉPARER SON INSTALLATION

S'appuyant sur le témoignage de Cyrille, le CELAVAR Auvergne-Rhône-Alpes explique l'intérêt de passer par un espace-test pour mieux préparer son installation.

LE BUREAU DES MÉTHODES

Le CNAJEP propose 2 vidéos par mois pour faire circuler de la connaissance autour de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle.

PARIS 2024

Les Jeux olympiques d'été 2024 seront célébrés à Paris. À cette occasion, Denis Masseglia, président du CNOSF, répond aux questions d'Aïcha Touré, de France Diversité Media.

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Marie-Claire Martel, présidente de la COFAC, conseillère du CESE, revient sur le rôle du comité de gouvernance de la convention citoyenne pour le climat auquel elle participe.

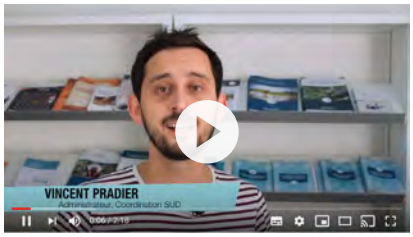

L'APPROCHE GENRE

Considérant le genre comme l'une de ses priorités stratégiques, Coordination SUD a développé différents outils d'accompagnement expliquant pourquoi et comment intégrer l'approche genre dans les ONG.

ADHÉRER À L'UDAF

L'UNAF illustre en vidéo les raisons, pour les associations familiales, de rejoindre l'UDAF de leur département.

MOTEUR D'UN TERRITOIRE RURAL

L'UNAT présente lamaisondici, un centre d'accueil, d'éducation à l'environnement et un pôle de développement pédagogique au service d'un territoire rural.

RENTRÉE SOCIALE

Le directeur général de l'UNIOPSS dévoile les grandes tendances du document de rentrée sociale 2019, publication annuelle de référence pour les acteurs associatifs de santé et de solidarité.

L'ENGAGEMENT, TRAIT D'UNION

Retour sur les étapes du jury citoyen, organisé par Animafac, qui a identifié 15 propositions pour une Europe plus engagée, plus ouverte et plus solidaire.

LES PESTICIDES, ON PEUT S'EN PASSER

France Nature Environnement met en image des solutions pour faciliter l'abandon des pesticides pour l'entretien de lieux publics : terrains de sport, cimetières…

LE POUVOIR D'AGIR

Jean-François Serres, référent national de Monalisa explique, à l'occasion du rendez-vous des coopérations, ce qu'est le pouvoir d'agir.

JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ

Chaque année, la Ligue de l'enseignement anime une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies.

IMPACT SOCIAL

Nils Pedersen, président de la Fonda, présente le n°240 de la revue Tribune Fonda, consacré à la mesure d'impact social et à la création de valeur.

HISTOIRE D'ENGAGEMENT

France Bénévolat partage le témoignage d'un bénévole qui a trouvé sa mission lors d'un Forum du bénévolat.

RENCONTRE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Marielle Thuau, présidente de Citoyens & Justice ouvre la journée *« Aides à la décision des magistrats : les peines alternatives à l'emprisonnement et les aménagements de peines »*.

WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

@LEMOUVEMENTASSO
#LESASSOSFONTMOUVEMENT

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

28 place Saint Georges
75009 Paris
Tél. 01 40 36 80 10

Édition : Le Mouvement associatif • Crédits photo : Le Mouvement associatif
Création et réalisation : Apolline Planque - www.illustration-creative.com